

ST SORNIN LAVOLPS



BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2019

SOMMAIRE

Vie Communale et Infos

Le Mot du Maire	1
Horaires - Conseil Municipal et Employés Communaux	2
Compte Administratif 2018	3
Tarifs Communaux 2019 et Subventions 2018	4-5
Principaux Travaux et Achats 2018	6-7
Elagages Voies Communales	8
Arrêté concernant l'élagage	9-10
Réglementation voisinage et Entretien espaces verts	11-12
SIRTOM - Déchetteries - Végétaux cimetièrre et Ramassage déchets verts	13-14
Demande ou renouvellement Carte Nationale d'Identité	15
Etat civil 2018	16
CCAS	17
Comité de Fleurissement	18
La vie Communale en 2018	19-20-21
L'année 2018 à l'école et Association Parents d'élèves	22-23-24

La Vie Associative

Amicale de Pêche	28-29
Amicale des Chasseurs	30-31
Amicale Laïque	32-33
Comité des Fêtes	34-35-36
Les Amis des Ecuries du Mas	37
Les Jardins de la Marquise	38
Groupe Occitan - JMF	39

Autour du Cheval

40 à 46

Associations et Services de la Communauté de Communes du Pays de Lubersac/Pompadour

Les Associations	47 à 49 50 à 59 60-61-64
Services à l'Enfance	25-26-27 65-66-67
Services aux Aînés	68
Office de Tourisme du Pays de Pompadour/Lubersac	62
Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise	63

*Le Maire
et son équipe municipale
vous présentent tous
leurs meilleurs vœux
pour 2019 !
Santé, bonheur,
prospérité*





LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année 2019 débute dans un contexte national, européen et mondial assez délicat. En France, l'atmosphère sociale est un peu lourde et conduira inévitablement à des remises en cause de notre société. Au niveau de l'Europe et à la veille des élections du Parlement Européen, la stabilité de l'Union est ébranlée avec les épisodes à répétition du Brexit ou encore la situation financière de certains pays. Au niveau mondial, les tensions économiques entre grandes puissances, ainsi que les tensions géopolitiques fragilisent les équilibres.

Bien entendu, ces situations ont des impacts plus ou moins forts sur notre vie et sur celle de nos territoires. Toutefois, la sérénité est davantage présente sur notre commune, preuve s'il en faut de la qualité de vie dans notre milieu rural.

En 2018, nous avons réalisé les investissements prévus au budget, entretien de nos routes et chemins, réhabilitation du terrain de pétanque, réfection de la plateforme d'accès aux cloches de l'église, travaux de mise en accessibilité dont essentiellement l'aménagement des sanitaires de la Grange du Vieux Moulin, de ceux de l'ensemble scolaire et de l'Espace Culturel. En fin d'année, les travaux d'extension de l'Espace Culturel et Sportif ont débuté.

En 2019, nous prévoyons d'aménager un parking derrière cette salle polyvalente, de renouveler un programme d'entretien routier, d'aménager pour en accroître la sécurité le carrefour de la rue des Ecuys et de la rue de la Gare, de réaliser de nouveaux travaux d'accessibilité, de remplacer l'ensemble du mobilier d'une salle de classe.

D'autres dossiers se poursuivent, la révision du PLU, la mise en place de la numérotation des habitations et de la nomination des voies pour celles qui ne le sont pas encore.

A la fin du premier semestre 2019, une grande partie de la commune sera raccordable à la fibre optique. Viendra alors le moment pour chacun de choisir de se connecter à ce nouveau réseau. Cette avancée technologique, très importante pour notre territoire, se réalise grâce aux financements conjoints de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes de Lubersac Pompadour. Je souhaite que cette réalisation soit au-delà du confort pour les particuliers, un vecteur de dynamisation pour les professionnels, les agriculteurs et les acteurs du tourisme.

Je tiens à remercier vivement tous ceux qui participent à la vie de la Commune, que ce soit ou non dans un cadre associatif.

Les Conseillers Municipaux, les Agents de la Commune, se joignent à moi afin de vous souhaiter une excellente année 2019, qu'elle vous apporte bonheur, joie, santé, énergie, optimisme et réussite dans vos projets ainsi qu'à vos familles et à vos proches.

Henri CERTE



MAIRIE DE ST SORNIN-LAVOLPS



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mardi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Jeudi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Vendredi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Samedi 9h00 - 12h

Tél. 05.55.73.32.61

Fax 05.55.73.37.02

Courriel: mairie.saintsornin@wanadoo.fr

Site: <http://www.saint-sornin-lavolps.fr>

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire : Henri CERTE

Les Adjoints :

Serge BEAUFILS, René BOYER, Dominique DORMOY, Guy LAGRAVE

Les Conseillers :

Daniel BACH, Jessica DOUSSAUD, Bertrand GERODOLLE, Marie-Jeanne LACHAUME, Guy LEFEBVRE, Jordan LE HECH, Ginette MOYEN-LETESSIER, Nadine OURY, Corine ROLLAND, Lilian VERMANDE

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Personnel Mairie :

Mme MIGNOT Nicole (adjoint administratif)
Mme FAURIE Christelle (adjoint administratif)

Personnel Ecole :

Mlle DELORT Caroline (adjoint technique à l'école)
Mme GOLFIER Nathalie (ATSEM)

Personnel technique :

Mr CHASSAING Yannick (adjoint technique)
Mr ESTRADE Christophe (adjoint technique)
Mr VEYSSEIX Christophe (adjoint technique)

Personnel Restaurant Scolaire et Entretien :

Mme AMIRA Virginie (adjoint technique)
Mme GAUTHIER Muriel (adjoint technique)

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Résultat provisoire du compte administratif 2018 (en milliers d'euros)

	Dépenses	Recettes	Résultats
Section de fonctionnement	567 109	671 668	+ 104 559
Section d'investissements	189 165	190 059	+ 894
Soldes annuels	756 274	861 727	+ 105 453

Compléments d'information :

- Les dépenses de fonctionnement sont en diminution de 4.80 % par rapport à 2017.
- Les recettes de fonctionnement sont quasi stables.
- L'excédent de fonctionnement au 31/12/2018 ressort à 244 561 € en prenant en compte les excédents cumulés des années antérieures.
- Le déficit d'investissement ressort à 71 187 € en prenant en compte les déficits cumulés des années antérieures.
- Ces chiffres provisoires sont à compléter des « restes à réaliser » et seront contrôlés par le Trésorier avant le 31/01/2019.

EVOLUTION DE LA DETTE

Au 1er Janvier	2016	2017	2018	2019
Montant de la dette	839 140 €	792 211 €	747 700 €	700 251 €
Nombre d'habitants	905	899	894	876
Dettes / Habitant	927 €	881 €	836 €	799 €

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	9,95	10,05	10,05	10,05	10,08	10,12	10,16	10,20	10,24
Foncier bâti	17,90	18,08	18,08	18,08	18,13	18,18	18,23	18,28	18,33
Foncier non bâti	115,77	116,93	116,93	116,93	117,27	117,27	117,27	117,27	117,27

TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2019

ESPACE CULTUREL ET SPORTIF Capacité maximum 450 personnes	du 01/01/2019 au 30/04/2019 et du 01/11/2019 au 31/12/2019	Du 01/05/2019 au 30/10/2019
Caution	200.00 €	200.00 €
Réservation du Samedi 9h00 au Lundi 9h00		
Associations de la commune	Gratuit	Gratuit
Particuliers et sociétés de la commune	250.00 €	200.00 €
Particuliers, Associations et Sociétés hors commune	350.00 €	300.00 €
Réservation complémentaire		
½ journée (9h/14h) ou (14h/9h lendemain)	60.00 €	50.00 €
Réservation en semaine à la journée		
Association de la commune	Gratuit	Gratuit
Particuliers et sociétés de la commune	130.00 €	100.00 €
Particuliers, Associations et Sociétés hors commune	180.00 €	150.00 €

GRANGE DU VIEUX MOULIN Capacité maximum 30 personnes	du 01/01/2019 au 30/04/2019 et du 01/11/2019 au 31/12/2019	Du 01/05/2019 au 30/10/2019
Caution	150.00 €	150.00 €
Réservation du Samedi 9h00 au Lundi 9h00		
Associations de la commune	Gratuit	Gratuit
Particuliers et sociétés de la commune	130.00 €	100.00 €
Particuliers, Associations et Sociétés hors commune	210.00 €	180.00 €
Réservation complémentaire		
½ journée (9h/14h) ou (14h/9h lendemain)	40.00 €	30.00 €
Réservation en semaine à la journée		
Association de la commune	Gratuit	Gratuit
Particuliers et sociétés de la commune	80.00 €	60.00 €
Particuliers, Associations et Sociétés hors commune	110.00 €	90.00 €

Aucune date de réservation ne sera reconduite de manière systématique d'une année à l'autre.

UTILISATION DE LA VAISSELLE	
Le couvert	0.60 €
VAISSELLE CASSÉE	
Verre	2.00 €
Assiette	2.00 €
Tasse	2.00 €
Plat	7.00 €
Saladier	5.00 €
Carafe à eau	5.00 €

TARIFS COMMUNAUX AU 01/01/2019 - CIMETIÈRE

Taxes Funéraires	
Utilisation du caveau communal (6mois maximum)	60.00 €
Concession - le m2	16.00 €
Columbarium	
Quinze ans	800.00 €
Trente ans	1000.00 €
Cinquante ans	1400.00 €
Caves Urnes	
Quinze ans	25.00 €
Trente ans	30.00 €
Cinquante ans	50.00 €
Frais d'enregistrement	25.00 €

SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS VERSÉES PAR LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS en 2018

Amicale Laïque	600.00 €	Donneurs de Sang région Pompadour	100.00 €
ANACR Corrèze	20.00 €	Entente des Vergers Ecole de Foot	300.00 €
Association CAUE (Adhésion 2018)	150.00 €	Fédération Laïque de la Corrèze	75.00 €
Association des Parents d'Elèves	90.00 €	FNACA Beysac et sa région	100.00 €
Association des Racines et des Doigts	100.00 €	Jeunesses Musicales Lubersac	120.00 €
Auvézère Mayne FC	800.00 €	Les Amis des Ecuries du Mas	50.00 €
Banque Alimentaire	150.00 €	Ligue nationale contre le cancer	100.00 €
Cercle Bel Automne	80.00 €	Paralysés de France	30.00 €
Comice Agricole cantonal	120.00 €	Pays Art Histoire Vézère Ardoise Cot. 2018	679.70 €
Comité des Fêtes du Pays de St Sornin Lavolps	600.00 €	Pompadour Avenir	100.00 €
Club Athlétique Pompadour	100.00 €	Protection Civile	45.00 €
Club Athlétique Pompadour CAP Basket	200.00 €	Société de Chasse St Sornin Lavolps	200.00 €
Collège de Lubersac – Participation séjour ski	500.00 €	Société de Pêche St Sornin Lavolps	200.00 €
Comité de Jumelage du Pays de Pompadour	225.00 €	Union Sportive Enseignement 1 ^{er} Degré St Sornin Lavolps	600.00 €
Délégué Départemental Education Nationale	20.00 €	Voyage scolaire Ecole de St Sornin Lavolps	1500.00 €

PRINCIPAUX TRAVAUX, ACHATS ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2018

ÉQUIPEMENTS

- Achat d'une pompe pour l'arrosage du terrain de Foot.
- Achat d'un kit d'arrosage pour le stade.
- Achat de barrières de chantier et de panneaux de signalisation.
- Achat d'un épandeur de sel, de sable et d'engrais.
- Achat d'un échafaudage TOTEM.
- Achat d'un rabot électrique.
- Achat d'un ordinateur pour la mairie.
- Achat d'une imprimante pour le service technique.
- Achat de fournitures pour les illuminations de Noël.

ENTRETIEN DES BATIMENTS ET MATERIEL

- Aménagement du terrain de pétanque - structure au sol, éclairage (Projet bénéficiant d'une aide FEADER/LEADER).
- Remise en état de la plateforme pour l'accès aux cloches de l'église.
- Travaux à l'étang du haut.
- Modification de l'éclairage public du bourg.
- Curage de la réserve d'incendie d'Enségure.
- Remise en état de l'accès à la réserve d'incendie de Boissiaux.
- Mise en place de rochers pour la protection de la clôture du stade.
- Entretien du cimetière et du columbarium.
- Traçage routier.
- Travaux d'entretien et de dépannage au niveau des sanitaires et de l'électricité des bâtiments.
- Passage de l'hydro cureur dans les canalisations.
- Contrôle des bornes d'incendie.
- Contrôle de sécurité des matériels et des installations électriques.
- Entretien des véhicules et des matériels.
- Réparation de la perche (taille haie).



TRAVAUX DE VOIRIE 2018

- Routes : L'Escurotte - Enségure - Puy L'Ane - Route de Pompadour.
- Chemins : du Mas - du Bos - de la Faurie - de l'Allée du Stade - du Rouveix - des Cabanes Basses - de la Châtaigneraie - du chemin d'accès aux HLM (derrière le monument aux Morts) - Puy Friquet.
- Reprise de la chaussée dégradée au « Moulin Rouge ».
- Entretien des banquettes et des talus.
- Reprise des eaux de ruissellement devant la banque et la pharmacie (Place du Château - Travaux mutualisés avec la commune d'Arnac Pompadour).
- Achat d'enrobé pour l'entretien de la voirie.

ACHAT DE VÉGÉTAUX ET ENTRETIEN

- Remplacement de 3 arbres morts.
- Elagage route du Faux et aux Ramades sur propriétés communales pour anticiper le passage de la fibre.
- Abattage de châtaigniers au Mas.
- Achat de plants de fleurs.
- Entretien et fertilisation du stade - Entretien des pelouses.

DIVERS

- Poursuite de la révision du PLU.
- Etude du projet d'agrandissement du Centre Culturel et Sportif.
- Location d'une nacelle pour divers travaux.
- Achat de fournitures pour formation CACES Nacelle.
- Etude concernant la révision des contrats d'assurance de la commune.
- Contrôle d'étanchéité des circuits frigorifiques des chambres froides.
- Renouvellement de la convention avec le bureau d'études COLIBRIS.
- Renouvellement de la convention avec l'entreprise BOSREDON.
- Renouvellement des tenues de sécurité des agents communaux.
- Participation financière au Syndicat d'Electrification d'Ornac.
- Intervention d'un spécialiste (frelons asiatiques).

FORMATION DE NOS AGENTS COMMUNAUX EN 2018

- Le rôle du cadastre et du géomètre.
- La gestion de la rémunération.
- La gestion des absences.
- La dématérialisation des marchés publics.
- Le prélèvement à la source.
- La réglementation générale sur la protection des données.
- L'éducation au goût : le plaisir comme moteur de l'équilibre alimentaire.
- Soins et santé de l'enfant en accueil petite enfance (0 à 6 ans).
- La pédagogie par la nature et sa mise en œuvre.
- L'aide pédagogique à l'enseignant à l'école maternelle.
- Formation CACES pour conduite d'une nacelle.
- Habilitation électrique (2 agents).
- Renouvellement de l'habilitation CERTIPHITO (2 agents).
- Adaptation des espaces verts aux changements climatiques.

PRÉVISIONS 2019 (INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX)

- Programme d'entretien de la voirie et des chemins communaux.
- Projet d'agrandissement de l'Espace Culturel et Sportif.
- Aménagement du parking de l'Espace Culturel et Sportif.
- Aménagement du carrefour Avenue des Ecuyers/Avenue de la Gare.
- Dénomination des voies communales en partenariat avec La Poste.
- Travaux d'accessibilité et de sécurité pour personnes handicapées (ADAP).
- Travaux d'étanchéité du moine de l'étang du haut.
- Remplacement du mobilier d'une classe de l'école.
- Aménagement d'un vestiaire pour les agents.
- Achat de végétaux.
- Achat de matériels d'entretien pour le service technique.
- Achat de panneaux de chantier et de signalisation.



ÉLAGAGE DES BORDS DE VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX

Le Conseil Départemental de la Corrèze a engagé en 2017 une importante et inédite campagne d'élagage et d'abattage des bois bordant les routes départementales. Les enjeux sont majeurs en termes de sécurité et d'économie.

Les objectifs de cette campagne sont multiples : sécurisation des automobilistes, pérennisation des chaussées, préservation des réseaux aériens (électricité et téléphone), et enfin, préparation des travaux de déploiement du projet 100 % fibre 2021, qui empruntera en partie les lignes aériennes existantes pour délivrer via la fibre du Très Haut Débit (THD) internet à l'ensemble des Corrèziens.

1. La sécurité

Des routes élaguées sont plus confortables pour l'automobiliste avec moins de risque de chutes de branche. Les routes qui voient le soleil sont moins sensibles au verglas. Un meilleur ensoleillement permet de faire fondre le givre et la neige en période d'intempéries. La luminosité est meilleure également.

2. Une longévité du réseau

Un aspect budgétaire rentre en jeu. Si élaguer a un coût (de l'ordre de 2.000 euros le km, masse salariale des agents du Conseil départemental incluse), la collectivité peut s'y retrouver dans l'entretien du réseau routier. « Elaguer, c'est augmenter de 30% sa longévité », explique le président de l'exécutif Pascal Coste. En effet, fini les gouttes d'eau qui tombent des feuilles et s'infiltreront sur le goudron. Ce qui a pour conséquence de dégrader la chaussée en période de gel et de favoriser l'émiettement des bords de route. Sans compter le pourrissement des feuilles sur la chaussée.

3. L'entretien des réseaux aériens

Elaguer permet de protéger les réseaux aériens. Une bonne chose dans le cadre de l'arrivée de la fibre optique d'ici 2021. Le tracé de la fibre empruntera en bonne partie les infrastructures aériennes qui longent le réseau routier.

4. Le développement durable

L'enjeu sera la valorisation du bois. Transformer le bois coupé en copeaux permet de les répartir par exemple sur les plantations. Cela a pour vertu d'économiser l'arrosage et de lutter contre les herbes folles sans utiliser de pesticide. Une réflexion est en cours. "Nous devons trouver la formule pour extraire du bois, le valoriser pour quasiment s'autofinancer", conclut le président du Département.

La municipalité de St Sornin Lavolps s'est engagée dans cette démarche et a sollicité les propriétaires riverains des voies communales et des chemins ruraux afin de procéder aux travaux d'abattage et d'élagage des arbres susceptibles de s'étendre ou empiétant sur le domaine public.

Au-delà de l'aspect sécuritaire et de la réussite du déploiement de la fibre pour tous, l'élagage est aussi un enjeu économique. Chaque année, la commune engage un programme de réfection et d'entretien de ses voies communales et chemins ruraux. Le budget attribué à ce poste est très important et s'élève sur les 5 dernières années à 425 505,56 €.

Suite à l'arrêté pris par le Maire et son Conseil Municipal le 21 Octobre 2016, visant à réglementer l'élagage des arbres en bordure de voies et chemins sur le territoire de la commune, une commission spécifique a été créée afin d'effectuer un repérage des parcelles non-conformes à la législation. Un courrier a été adressé, en Août 2018, aux propriétaires de ces parcelles afin qu'ils procèdent à l'élagage, voire l'abattage des arbres pendant l'hiver 2018/2019.

Arrêté concernant l'élagage ou l'abattage d'arbres

Le Maire de SAINT SORNIN LAVOLPS,

Vu le code des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213-1,
Vu le code de la voirie routière, notamment son article R 116-2,
Vu le code rural et de la pêche maritime,
Vu le règlement sanitaire départemental et celui de la voirie départementale,

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantées en bordure des voies communales et des chemins ruraux risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation routière et piétonnière que la conservation même des voies, ainsi que la sécurité et la maintenance des réseaux aériens,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer l'abattage des arbres et branches morts pour assurer la sécurité des personnes et des biens le long des voies et chemins communaux,

Considérant qu'il importe de rappeler aux propriétaires riverains les obligations qui leur incombent à cet égard, ainsi que celles qui leur incombent le long des routes départementales,

Arrête :

Article 1 : Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m.

Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux afin de préserver la visibilité et la circulation.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Lorsque le domaine public est emprunté par une ligne de distribution d'énergie électrique ou téléphonique, aucune plantation d'arbres ne peut être effectuée sur les terrains en bordure qu'à la distance de 3 mètres pour les plantations de 7 mètres au plus de hauteur.

Cette distance étant augmentée d'un mètre jusqu'à 10 mètres maximum, pour chaque mètre de hauteur de plantation au-dessus de 7 mètres.

Toutefois, des dérogations à cette règle peuvent être accordées aux propriétaires s'il est reconnu que la situation des lieux ou les mesures prises, soit avec le distributeur d'énergie, soit avec le propriétaire, rendent impossible la chute d'un arbre sur les ouvrages de la ligne électrique ou téléphonique.

Article 2 : Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins.

En cas de danger imminent, le Maire pourra faire procéder sans délais aux opérations qu'il jugera nécessaires pour la sécurité des personnes et des biens par toutes les voies de droit.

Article 3 : Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

26 20 16

Accusé de réception en préfecture
019-211924303-20161022-A262016-AI
Date de télétransmission : 22/10/2016
Date de réception préfecture : 24/10/2016

Article 4 : En bordure des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage prévues aux articles 1 et 2 peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure sous forme d'arrêté municipal nominatif envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet et au terme d'un délai d'un mois (le cas échéant).

Article 5 : En bordure des voies départementales, il est rappelé aux propriétaires riverains et à leurs représentants que le règlement de voirie départementale s'applique. Ce règlement régit les plantations, la hauteur des haies vives, l'élagage et l'abattage des arbres le long du domaine public départemental.

Article 7 : Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur place ou sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure et portés à la déchèterie par leurs propres moyens. Il est rappelé aux propriétaires et à leurs représentants que les déchets végétaux peuvent être compostés ou broyés.

Article 8 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 9 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lubersac, les adjoints techniques municipaux sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 10 : Ampliation du présent arrêté

- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
- Le Préfet de la Corrèze pour visa
- Le Président du Conseil Départemental

Fait à St Sornin-Lavolps, le 21 octobre 2016

LE MAIRE,

CERTE Henri



26 20 16

Accusé de réception en préfecture
019-211924303-20161022-A262016-AI
Date de télétransmission : 22/10/2016
Date de réception préfecture : 24/10/2016

RAPPEL CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE.

Vu l'arrêté préfectoral de Corrèze du 3 Décembre 1990 concernant la lutte contre le bruit :

Article 19 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitations, des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Article 20 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolages et de jardinages utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.**
- **Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.**

RAPPEL DES RÈGLES À RESPECTER CONCERNANT L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PUBLICS OU PRIVÉS ET DE L'USAGE DU FEU (Arrêté communal du 21 Octobre 2016)

Un jardin non entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé. Vos voisins pourront vous contraindre à défricher votre terrain en saisissant les services de la mairie ou le tribunal d'instance.

Vous devez tailler ou élaguer régulièrement les branches des plantations qui dépassent de votre propriété. Votre voisin ne pourra pas, lui-même, couper les branches qui avancent sur son terrain. En revanche, il pourra vous y contraindre en faisant appel à la justice. Concernant les ronces, les brindilles ou les racines, il pourra les couper lui-même s'ils empiètent sur sa parcelle.

Dans les régions exposées à des risques d'incendie, vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain et ses alentours.

Le brûlage des déchets verts - INTERDICTION GÉNÉRALE - Il est interdit à toute personne, en toute période :

- De brûler à l'air libre, en tout lieu, tous types de produits manufacturés et matières tels que palettes, produits pétrochimiques, câbles, cartons, papiers ...
- De procéder au brûlage des végétaux sur pied ou à l'écobuage, sauf à des fins de désherbage thermique ou par dérogation prévue à l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 7 Avril 2015.
- De brûler des déchets ménagers et (ou) des déchets verts ménagers, y compris dans des incinérateurs individuels.
- Toutefois, le brûlage des déchets, **produits par des parcelles non attenantes à l'habitation**, peut être autorisé sous certaines conditions (s'adresser au secrétariat de mairie).

Pour vous débarrasser de ces déchets verts, des solutions alternatives existent. Vous avez la possibilité de les broyer ou de les déposer en déchetterie. Lorsque votre commune organise une collecte sélective, vous pouvez les déposer en vue de leur ramassage par les services communaux.

Le Maire de SAINT SORNIN LAVOLPS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1 et L2212-2

Vu le Règlement Sanitaire Départemental en date du 16 janvier 1980 modifié par arrêté préfectoral du 3 décembre 1990,

Vu l'article R610-5 du Code Pénal,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 7 avril 2015 portant règlement de l'usage du feu sur le département de la Corrèze,

Considérant que le débroussaillage des terrains bâtis ou non, est de nature à réduire toute nuisance et les risques d'incendies,

Considérant qu'en raison de leur absence d'entretien ou du fait des immondices qui peuvent y être déposées, certains terrains non bâtis, situés dans le périmètre d'agglomérations constituent un danger pour la salubrité publique en raison du refuge naturel qu'ils offrent aux insectes ou autres animaux nuisibles.

ARRETE

Article 1^{er} :

Il est fait obligation, à tous les propriétaires de terrains, bâtis ou non bâtis, situés sur le territoire de la commune de Saint Sornin-Lavolps, d'entretenir et de débroussailler les dits terrains chaque année et tout au long de celle-ci.

En cas de besoin les propriétaires pourront mettre sur leur terrain un affichage faisant défense aux tiers d'y déposer des ordures ou immondices.

Article 2 :

Les déchets verts ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure et portés à la déchèterie par leurs propres moyens.

Il est rappelé aux propriétaires et à leurs représentants :

- l'obligation de respecter l'arrêté préfectoral en date du 7 avril 2015 portant règlement de l'usage du feu sur le département de la Corrèze
- que les déchets végétaux peuvent être aussi compostés ou broyés.

Article 3 :

A défaut d'exécution de la prescription énoncée à l'article précédent, les opérations de débroussaillage pourront être exécutés d'office par la commune, et aux frais des propriétaires, après mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet.

Article 4 :

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté fera l'objet d'un procès-verbal de constat par les services compétents et sera poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 :

Monsieur Le Maire de Saint Sornin-Lavolps, Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Lubersac sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Monsieur le Sous-Préfet
- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Lubersac

Fait à St Sornin-Lavolps, le 21 octobre 2016

25 20 16

LE MAIRE,

CERTE Henri



Coursé de réception en préfecture
19-211924303-20161022-A252016-AI
Date de transmission : 22/10/2016
Date de réception préfecture : 24/10/2016

SIRTOM - COMMUNIQUÉ SUR LA PROGRESSION DU RECYCLAGE

Rappel

Dans le cadre de la nouvelle gestion des déchets et la mise en place du nouveau service « Tarification Incitative », chaque foyer a reçu soit un bac à couvercle marron soit des rouleaux de sacs plastiques rouges « post-payés ». Le **bac individuel** est équipé d'une puce électronique géolocalisée qui permet d'identifier le foyer. Les ordures ménagères doivent y être déposées **dans des sacs plastiques et non en vrac**.

Les **sacs plastiques rouges post-payés** (disponibles en mairie) doivent être déposés dans le bac collectif fermé à clé, clé remise lors de la distribution des sacs.

La collecte des ordures ménagères s'effectue soit les **lundis matins**, soit les **mardis matins** ou les **jeudis matins**. Les collectes s'effectuant le matin, vous devez sortir votre bac la veille au soir de la collecte.

Lorsque votre collecte « tombe » un jour férié, la collecte est systématiquement reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.



A compter du 1^{er} Janvier 2019, le SIRTOM met en œuvre l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques.

Vous pourrez déposer tous les emballages, sans exception, dans le contenant de tri jaune. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans la poubelle jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Sacs, pots de yaourt, pots et boîtes plastiques, barquettes et sachets Tous ces emballages seront triés en 2019.

Ce changement va engendrer une quantité supplémentaire d'emballages dans les contenants de tri jaune. Pour libérer de l'espace pour ces nouveaux emballages et maintenir la qualité de tous les papiers, le Sirtom vous préconise de les déposer dans les bornes de tri bleues, en cours de déploiement sur le territoire. Ils seront ensuite directement acheminés chez les papetiers.

Avant de jeter, donnez ou vendez entre voisins

Le SIRTOM de la Région de Brive lance aussi un nouveau service territorial d'échanges et de dons d'objets entre voisins. Un site Web collaboratif permet de donner ou vendre des produits plutôt que les jeter en déchèterie :

www.troc-sirtom-brive.fr

Petites Annonces GRATUITES 100% VOISINS

Un vide grenier virtuel, permanent et d'ultra proximité

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

CS11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX

Tel. 05.55.17.65.10 - Fax 05.55.17.65.19

www.sirtom-region-brive.net

DEUX DÉCHETTERIES À VOTRE SERVICE

UNE DÉCHETTERIE N'EST PAS UNE DECHARGE !

C'est un espace clos, propre et aménagé, qui permet de :

- Recevoir vos déchets ne pouvant être collectés avec les ordures ménagères et tri.
- Recycler les déchets.
- Lutter contre les dépôts sauvages.

Deux déchetteries sont à la disposition des habitants de St Sornin-Lavolps :

	TOUVENT	et	LA MAZELLE
	Matin		Après-midi
Lundi	9h00 - 12h00		14h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00		14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00		14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00		14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00		14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00		14h00 - 18h00

- TOUVENT sur la commune de Lubersac. Tél : 05.55.73.38.87

- LA MAZELLE sur la commune de Beyssac. Tél : 06.31.78.06.07

Ces horaires sont applicables depuis le 03 Février 2014. Sur le site de La Mazelle, tous vos déchets sont acceptés **sauf** pneus, gravats et huile de cuisine.

VÉGÉTAUX ET DÉCHETS AU CIMETIÈRE

Nous vous rappelons que la commune a mis à votre disposition, à l'abord et dans le cimetière, un lieu pour jeter les déchets avec **un palox pour les pots et les fleurs en plastique et à côté un espace pour la terre et les végétaux**. Nous vous demandons de bien vouloir respecter ce tri.

Nous avons constaté que beaucoup d'usagers utilisent des bouteilles ou bidons en plastique pour arroser les fleurs.

Nous retrouvons ces bouteilles ou bidons laissés soit aux abords des concessions soit dans les haies. Pour remédier à ce problème, la commune propose quatre arrosoirs de 6 litres chacun à chaque fontaine. Nous vous demandons de bien vouloir les remettre à leur place après chaque utilisation.

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Définition des déchets verts : Sont les déchets issus d'élagages, de tailles des haies, de tontes de pelouses ou plus généralement, tous les déchets végétaux issus des cours et jardins.

Ce service est proposé gratuitement et seulement aux administrés n'ayant pas la possibilité de véhiculer leurs déchets verts par leurs propres moyens jusqu'à la déchetterie la plus proche, dans la limite de 10 ramassages par an.

Modalités de fonctionnement :

- Ce service est programmé les **mercredis matins des semaines paires**.
- Inscription hebdomadaire obligatoire auprès du secrétariat de mairie (05.55.73.32.61). Les demandes seront prises en compte jusqu'au **mardi soir 17h00** (veille du ramassage).
- Lors de chaque ramassage, le volume est **limité à 6 sacs de 100 litres** ou, à proportion, **6 fagots par habitation**. (exemple de volume accepté : 4 sacs et 2 fagots).
- Lieu du dépôt : **Vos déchets doivent être sortis sur le trottoir, sans entraver la circulation et la sécurité sur la voie publique.**
- **Recommandation :** Eviter de déposer vos déchets verts trop longtemps à l'avance sur la voie publique, à savoir **au maximum dans l'après-midi de la veille du jour de collecte.**

ETAT CIVIL

Naissances

30.09.2018 - Séréna LAVAUD

18.10.2018 - Oscar BOLLENS

10.11.2018 - Amalia CUMPANASU



03.12.2018 - Harison VAILE

11.12.2018 - Alicia DEVAUX

Tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveau-nés et à leurs parents



Mariages

21.04.2018 - Christian LETESSIER et Ginette MOYEN

23.04.2018 - Patrick GAGNOL et Virginie SIMONOT

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

29.12.2017 - Micheline FUMOLEAU Vve FRÉTARD

01.02.2018 - Serge NÉRAUDAU

21.04.2018 - Pierre DUNY

27.06.2018 - Georges GOURSAT

22.07.2018 - Jean-Pierre BONNEL

11.08.2018 - Georgette BOURLEZ Vve PROUILLAC

13.10.2018 - Noélie TEILLET Vve DEBERNARD

13.11.2018 - Georges LAVIALLE



11.01.2018 - Christian QUEYRAUD

18.04.2018 - Jean-Pierre PAGNON

26.05.2018 - Amélie DUPUY Vve DARTIGEAS

14.07.2018 - André CHOUFFOUR

25.07.2018 - Alain LACHAUME

11.10.2018 - Lucien GAGNOL

19.10.2018 - Willy VAN DESSEL

20.12.2018 - Jacques FONDEUR

Une pensée pour eux.

Bienvenue

La Municipalité de St Sornin Lavolps souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants installés sur la commune en 2018.

Ludovic DE REVIERE et Aurélie DIERYCKX
Pierre POUYADE et Françoise LAGARDE
Matthias BOLLENS et Céline ALLEWAERT et leurs enfants
Jeff et Phillipa STANGROOM
Paul et Yvette BELTRANDO
Marc Antoine et Vanessa RIVES et leurs enfants
Raphaël et Christine BONJOUR
Dominique et Sabrina CAUCIGH et leur fils
Christian DAHOUI COOVI et Christine DELPORTE
Sébastien HONGROIS - Célia et Karine VAUR
Eric et Monique MARSAC et leur fils Loïck
Ivo DE SA EDUARDO et Charlotte FRANCCART

Vincent BESSE
Edouard GARNIER
Robert CURRAN
Famille MOREAU
Famille POTTIER Sébastien
Famille LEYSENNE
Famille STOLF
Isabelle PELLABOUT-MOULIN POUPARD
Lydie CARRE
Michel DELPIERRE et David RODRIGUEZ
Chantal GIL
Aurora BORGES

Si de nouveaux habitants ont été oubliés, nous leur demandons de bien vouloir nous en excuser, mais nous ne sommes pas toujours informés de leur arrivée dans la commune.

CCAS

Le repas des aînés organisé par la commission du CCAS s'est déroulé le dimanche 4 février 2018. Il était préparé par le Restaurant « Le Moulin Rouge ». C'est toujours dans une ambiance conviviale, animée par l'Orchestre Bruno Reix que nos participants se sont retrouvés et ont pu profiter de cette agréable après-midi.

Nous remercions également les enfants des écoles pour avoir réalisé les menus et le fleurissement des tables pendant leurs activités périscolaires.

Le personnel du CCAS a également confectionné et distribué des colis aux personnes âgées qui ne pouvaient assister aux repas.



Cette année 2019, l'Orchestre « Bernard Rual » animera le repas qui sera servi par le Restaurant de L'Hippodrome.



Prévention des personnes fragiles

Comme chaque année, nous attirons l'attention de tous : Si dans votre entourage, certaines personnes isolées rencontrent des difficultés en cette période hivernale, nous vous demandons de bien vouloir en informer la mairie, en nous communiquant leurs nom et adresse, afin que nous puissions les aider, si besoin est.

Nous vous invitons aussi à nous contacter si vous êtes ou si vous connaissez une personne âgée, handicapée, seule, fragilisée afin de l'inscrire sur notre fichier confidentiel. L'objectif de cette liste est d'apporter à ces personnes, les conseils et l'assistance dont elles auraient besoin lors d'un déclenchement du plan alerte et d'urgence. Nous restons à votre disposition pour d'éventuelles informations.

FLEURISSEMENT

Comme chaque année, une équipe de bénévoles s'affaire à planter de nombreuses fleurs pour égayer la Commune.

L'organisation est maintenant bien « rodée » et chacun a sa tâche bien précise. Les groupes formés ont vite fait d'embellir tous les espaces désignés. C'est dans une ambiance sympathique et joyeuse autour d'un petit rafraîchissement qu'a pris fin cette journée en se disant à « l'année prochaine pour une nouvelle plantation ».



MERCI ENCORE
À TOUS
LES PARTICIPANTS

LA VIE COMMUNALE EN 2018



09/01/2018 - Vœux au personnel communal, aux professeurs des écoles et aux membres de l'Accueil de Loisirs



12/01/2018 - Vœux du Maire et de son Conseil Municipal aux administrés



21/04/2018 - Mariage de Christian et Ginette



23/04/2018 - Mariage de Patrick et Virginie



01/05/2018 - 2^{ème} édition de la course cycliste organisée avec le Cyclo Club de Troche





08/05/2018 - Cérémonie de la fin de la Guerre 1939-1945



18/06/2018 - Cérémonie de l'appel du 18 Juin



12/08/2018 - Messe de la Fête de la St Roch



Nous remercions vivement notre ami Victor Rusalen pour le don de la statuette St Roch et de sa mise en place à la Chapelle St Roch.

Un grand merci aussi à notre collègue Guy Lefebvre pour la restauration de la statue



02/09/2018 - Grand Prix de St Sornin Lavolps et remise des récompenses à Damien Ulinski



03/09/2018 - Rentrée des Classes pour les élèves et les professeurs des écoles de St Sornin Lavolps



11/11/2018 - Cérémonie pour la Victoire et la Paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et dépôt de gerbe sur la tombe et de Jean et Pierre VIRSOLVIT « Morts pour la France ». Remise de Diplôme d'Honneur de porte-drapeau à Roger REYROLLE lors du vin d'honneur



22/12/2018 - Noël des enfants du personnel communal et des professeurs des écoles

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE DE ST SORNIN LAVOLPS

L'école de St Sornin Lavolps est en regroupement pédagogique inter-communal avec l'école de Beyssac depuis 1998. Ce groupe scolaire accueille 120 enfants répartis dans 5 classes. A Saint Sornin Lavolps il y a 70 élèves pour 3 classes. Valérie Fouzanet, la directrice, a en charge les plus grands (cp et ce1). Les enfants de maternelle sont répartis dans la classe de Sandrine Maury (moyens et grands), aidée de Caroline Delort, et dans la classe de Marie Elodie Marbeuf (tout petits et petits), aidée de Nathalie Golfier. A la cantine, c'est Virginie Amira et Muriel Gauthier qui préparent les repas. L'équipe est complétée par Philippe Chastagnier, l'intervenant sport. Tout au long de l'année 2018 nos petits écoliers ont beaucoup travaillé dans les classes et ils ont également effectué de très nombreuses sorties, grâce à l'aide financière de la municipalité et de l'association des parents d'élèves.

Depuis 2 ans l'école mène un projet « manger/bouger ». A ce titre les enfants ont réalisé de nombreuses activités sportives et poursuivi le travail conduit autour de l'alimentation. A noter la visite de la rectrice de l'académie, accompagnée par l'équipe de circonscription de l'éducation nationale, pour mieux connaître la mise en œuvre du projet et en souligner la qualité !

En sport, tous les enfants de l'école ont participé à différentes rencontres sportives, avec d'autres écoles du secteur : activités gymniques et jeux d'opposition (pour les maternelles) à Pompadour, randonnée à Beyssac (avec visite de l'école), randonnée à la Chartreuse du Glandier (avec cluedo géant sur l'affaire Lafarge proposé par les élèves de Beyssac), randonnée à Saint Sornin (moulin de Lignac et cueillette de pommes), randonnée à Ségur Le Château et randonnée à Pompadour (avec jeux sportifs sur l'hippodrome et course d'orientation au haras), mais aussi course d'endurance et jeux traditionnels à Pompadour, athlétisme à Lubersac . Le mois de juin ensoleillé a permis à tous les enfants de profiter de séances de piscine.



Activités gymniques et jeux d'opposition pour les maternelles



Randonnée à la Chartreuse du Glandier



Séance piscine



Randonnée à St Sornin L. et cueillette de pommes



L'école a travaillé sur l'alimentation. Durant la semaine du goût, les fruits d'automne ont été à l'honneur. En décembre, les élèves ont « pâtissé » pour proposer des desserts aux parents le soir de la fête.

Ce projet manger/bouger s'est « exporté » à la mer puisque les plus grands de l'école ont participé, début mai, à une classe de découverte sur l'île d'Oléron, au centre Odcv de La Martière. Ils ont découvert le port de pêche de La Cotinière, la criée, les poissonneries. Ils ont visité le phare de Chassiron et pratiqué la pêche à pied. L'ostréiculture a été étudiée à Fort Royer ainsi que les marais salants à Grand Village.

Pendant ce séjour, les plus petits se sont occupés du jardin de l'école avec semis de fleurs et repiquage de nombreux légumes.



Classe découverte sur l'île d'Oléron - Visite du phare de Chassiron et pêche à pied



Les plus petits jardinent fleurs et légumes



L'école a fait rimer le projet manger / bouger avec solidarité. Dans le cadre de la grande randonnée cycliste organisée par l'Usep, à laquelle participaient les grands de Beyssac, les petits écoliers de Saint Sornin ont réalisé un goûter géant afin de régaler les 300 jeunes cyclistes, à l'arrivée, sur les terrasses du château de Pompadour : tartines de confiture, gâteaux au yaourt confectionnés dans les classes et compote maison (en partenariat avec l'Aop pommes du Limousin).

Les élèves ont également assisté à des spectacles culturels : concert musical des JMF au centre culturel de Lubersac et spectacle sur les arts de la piste à Vigeois.

L'école, avec l'aide de l'association des parents d'élèves a organisé un marché festif gourmand où les parents, après une représentation des élèves, ont pu se régaler de toutes les préparations réalisées par les élèves : un très bon moment festif très convivial !



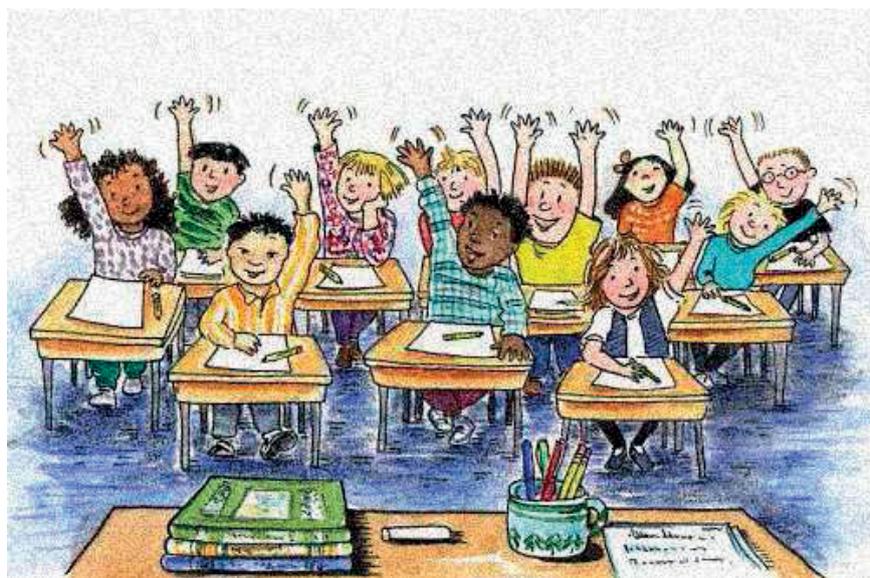


Moment convivial pour les enfants, les parents et les enseignantes

L'année 2018 a touché à sa fin, après l'effervescence de la préparation de la fête de Noël et l'attente du passage du Père Noël !

Après des vacances bien méritées, il y aura encore beaucoup de travail pour réussir à boucler les programmes mais l'école a d'ores et déjà plein de projets pour ses élèves durant 2019 !

Toute l'école de St Sornin Lavolps vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - RPI ST SORNIN LAVOLPS/BEYSSAC

Le nouveau bureau pour l'année scolaire 2018/2019 se compose :

Présidente : Camille CLAVERIE

Vice-Présidente : Mathilde LAFON

Trésorière : Alexandra BROUSSE

Trésorière-Adjointe : Valérie AUFILS

Secrétaire : Sonia MALIER

Secrétaire-Adjointe : Aurélie MOYEN

ACCUEIL DE LOISIRS « LES FILOUS »

EMPLOYES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

Personnel de l'Accueil de Loisirs :

Mlle MALIGNE Régine (responsable)
 Mlle STACHOWIAK Sophie (responsable adjointe)
 Mlle PAROT Caroline (animatrice)
 Mr CHASTAGNIER Philippe (animateur et intervenant sport)

Mr MARTY Patrice (animateur)
 Mme COUTURE Bernadette (cantinière)
 Mme RIVASSOUX Elisabeth (animatrice)

Horaires de l'Accueil de Loisirs :

- Les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (inscription possible en demi-journée avec ou sans repas).
- Les mercredis de 7h30 à 18h30 (inscription possible en demi-journée avec ou sans repas).
 Durant les mercredis et les vacances scolaires, l'ALSH accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans (dès lors qu'ils sont scolarisés), habitants ou non de la Communauté de Communes.
- En garderie périscolaire : matin (7h30 - 8h30) et soir (16h15 - 18h30) du lundi au vendredi pour les enfants de l'école de Beyssac et de St Sornin Lavolps.
- Fermeture : 3 semaines en Août et 1 semaine à Noël.
Pour tous renseignements, appelez le 05.55.73.33.27.

Tarification 2018

❖ Accueil de Loisirs

Quotient familial	Journée avec repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Supplément Camp d'été (tarif par jour)	Sortie en bus
Inférieur à 4 500 €	7.50 €	4.50 €	3.00 €	8.00 €	Supplément de 6.00 €
4 501 € à 6 700 €	8.50 €	5.00 €	3.50 €	10.00 €	
6 701 € à 9 000 €	9.50 €	5.50 €	4.00 €	12.00 €	
9 001 € à 12 500 €	10.50 €	6.00 €	4.50 €	14.00 €	
12 501 € à 16 000 €	11.50 €	6.50 €	5.00 €	16.00 €	
16 001 € à 25 000 €	12.50 €	7.00 €	5.50 €	18.00 €	
Supérieur à 25000 €	13.50 €	7.50 €	6.00 €	20.00 €	

❖ Garderie Périscolaire

Quotient familial	Matin	Soir	Matin et Soir
Inférieur à 4 500 €	0.65 €	0.90 €	1.55 €
4 501 € à 6 700 €	0.75 €	1.05 €	1.80 €
6 701 € à 9 000 €	0.95 €	1.25 €	2.20 €
9 001 € à 12 500 €	1.05 €	1.35 €	2.40 €
12 501 € à 16 000 €	1.15 €	1.45 €	2.60 €
16 001 € à 25 000 €	1.25 €	1.55 €	2.80 €
Supérieur à 25 000 €	1.35 €	1.65 €	3.00 €

NB : le quotient familial = revenu fiscal de référence / nombre de part.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Résumé de l'année 2018

Tout au long de cette année, de nombreux thèmes et activités ont une fois de plus ravi les quelques cinquante enfants accueillis quotidiennement à l'accueil de loisirs de St Sornin durant les mercredis et les vacances scolaires.

Les vacances de février furent l'occasion, pour les plus grands (6/12 ans), de débiter l'année autour du monde des oiseaux - deux semaines durant lesquelles furent proposés entre autres : le jeu de l'Angry bird géant, du land art, un atelier bricolage autour de la confection « d'oiseaux météo » en pomme de pin ou le jeu de l'épervier... - et d'appréhender le Nouvel An Chinois pour les plus jeunes (3/6 ans), à travers notamment la fabrication d'un porte-bonheur Chinois, la décoration d'un dragon géant ou encore d'une lanterne Chinoise.



Une journée à Lubersac, au cours de laquelle les 3/6 ans eurent l'opportunité de découvrir la médiathèque, pendant que les 6/12 ans profitaient du gymnase pour une partie de « kinball » et un atelier lutte, fût ponctuée par le spectacle de « l'audition du petit chaperon rouge » à l'espace culturel et vint clôturer en beauté ces deux semaines de vacances.

C'est également au cours de cette période que fût organisé le traditionnel séjour ski de fond, à Picherande. L'accueil de loisirs « Les Petites Canailles » de Lubersac s'est, cette année, joint à nous et ce sont ainsi 36 enfants qui eurent l'occasion de s'évader 3 jours durant lesquels luge, patinoire, visite des thermes du Mont Dore et des fontaines pétrifiantes de St-Nectaire étaient au programme.

Les vacances d'avril ont, quant à elles, rassemblé petits et grands autour d'un projet commun et c'est le thème « la tête dans les nuages » qui fût retenu pour les 2 groupes.

Ainsi Cerf-volant, vortex, atelier couture (porteclefs « nuages »), initiation frisbee, chasse aux étoiles et sortie au complexe « Climb up » de Limoges composèrent le programme des plus grands.



Les petits, quant à eux, purent participer à un atelier cuisine (petits pains étoilés), une chasse aux nuages, la fabrication de fusées hydro-pneumatiques, la réalisation d'un tableau « Dessine-moi la pluie », au jeu des étoiles filantes ainsi qu'à une sortie à Limoges à « Toboggan et Cie ».



Durant la période des grandes vacances, les animateurs des 6/12 ans décidèrent de faire découvrir aux enfants l'univers des sciences. Ainsi, nous pouvions retrouver parmi les animations proposées : la confection d'un déguisement de savant fou, la construction d'un vivarium pour phasmes, des petites expériences scientifiques en tout genre, un grand jeu extérieur (jeu « Contagion »), un quiz « sciences » ou encore les olympiades du corps humain...



En partenariat avec l'accueil de loisirs de Lubersac furent également organisés une sortie au labyrinthe de Guéret ainsi qu'un séjour de 3 jours à Neuvic durant lequel les activités baignade, tir à l'arc, accrobranche et découverte de la tour de Mont Bessou enchantèrent les enfants.

Le groupe des 3/6 ans opta, quant à lui, pour un thème plus culinaire : celui des « gastronomes en culottes courtes ». Retenons les nombreuses sorties proposées, parmi lesquelles : une sortie à Troche à l'occasion de la fête du pain (organisée par la mairie et le pays d'art et d'histoire) ainsi qu'une journée à la ferme de Bitarelle - Sorties organisées avec l'Alsh de Lubersac - ou encore une visite de l'usine Eiffel à Vignols (exploitation de fruits rouges et de marrons). Etaient également programmés : un « relais agricole » où les tracteurs pour enfants étaient sortis, un concours de chef cuistot ou encore des sorties à la piscine de Pompadour.



Concernant les mercredis, une nouvelle organisation a dû, dès le mois de septembre, se mettre en place. En effet, les enfants des écoles de Pompadour et des alentours ayant opté pour un retour à la semaine de quatre jours, le centre a de nouveau ouvert ses portes dès le matin, afin de pouvoir accueillir ces enfants sur la journée entière.

Ainsi, les enfants pouvaient se divertir, durant ces mercredis, autour de diverses activités manuelles, des jeux d'expression, des ateliers cuisine, des sorties à la forêt ou à la piscine (durant le mois de juin) ou encore s'initier à plusieurs jeux sportifs (avec Philippe Chastagnier - Educateur sportif).

Durant les vacances de Toussaint, une météo quelque peu capricieuse vint semer la « zizanie » dans les programmes d'activités initialement prévus.

Les plus grands, dont le fil conducteur de la première semaine était « Merlin l'enchanteur », réussirent cependant à profiter d'une balade contée dans la forêt de « l'Etoile de Pompadour » pendant laquelle les enfants découvrirent les aventures du célèbre magicien, d'un grand jeu de piste « Partie de chasse de Kay » tout autour du centre, de petits jeux extérieurs de duel et de tournoi ainsi que d'un atelier de couture où chacun put repartir avec un petit doudou « Archimède le hibou ».

Pendant ce temps, les activités des plus jeunes s'articulèrent autour du monde de la magie : Ainsi, un atelier « plastique fou », des petites expériences en tout genre, des jeux de sorcières et de magiciens ou encore la cuisine d'un « gâteau Lapin » constituèrent le programme des 3/6 ans.



Une sortie au jardin de Colette fut également programmée au cours de cette semaine pour tous les enfants du centre. Petits et grands purent, à cette occasion, se perdre dans le labyrinthe géant de Colette, partir à la recherche de citrouilles, fantômes, ou encore chauve-souris lors d'un grand jeu de piste, découvrir des jeux grandeur nature (mikado, jeu de dames, parcours araignée...) et assister à un petit spectacle en fin d'après-midi.

La semaine suivante se déroula, quant à elle, sous les couleurs d'halloween pour les deux « groupes ». Le 31 Octobre, petits et grands se retrouvèrent à passer entre les gouttes pour partir dévaliser, en bonbons, les maisons voisines. (Nous remercions à cette occasion tous les habitants de St Sornin qui ont participé à notre « chasse aux friandises »)

Pour les vacances de fin d'année et afin d'assurer une fermeture en alternance avec l'alsh de Lubersac, le centre de St Sornin a été ouvert la deuxième semaine des vacances de Noël. (Il s'est raconté même que le Père Noël avait, à cette occasion, pointé le bout de son nez...).



AMICALE DE PÊCHE

Suite à l'Assemblée Générale du 9 mars 2018, en présence de Mr Henri Certe, maire de St-Sornin, le bureau reste inchangé :

Président d'honneur : Henri Certe

Président : Jean-Yves Longy

Trésorière : Laetitia Longy

Secrétaire : Nathalie Dupuy

Vice-Président : Pascal Thomas

Trésorier adjoint : Frédéric Doussaud

Secrétaire adjoint : Louis David

Aucun alevinage n'a été effectué cette année. Cependant, suite à une fuite importante de l'étang du haut, nous avons été contraints de le vidanger. Tout le poisson a été déversé dans l'étang du bas. La problématique de la réparation ne nous a pas permis de le remettre en eau.

2 concours de pêche ont été organisés :

- Le 28 avril : ce concours a réuni 38 pêcheurs, sous un beau soleil.
- Le 7 juillet : 22 pêcheurs dont 3 enfants étaient présents le matin.

A noter, tous les pêcheurs ont pris du poisson.



La fête de la Saint-Roch ne s'étant déroulée que sur une seule journée, nous n'avons pas organisé de concours.

Tous les concurrents des divers concours ont pu être récompensés grâce aux dons et lots offerts par les commerçants et artisans du Pays de Pompadour.

La saison a débuté le 1er mai pour s'achever le 30 Septembre. Moins de permis ont été délivrés cette année, les fortes chaleurs de l'été et la pluie printanière ayant découragé les pêcheurs.



Nous tenons à remercier les fidèles pêcheurs ainsi que les vacanciers du camping Les Etoiles.



Les enfants du Centre de Loisirs sont venus s'initier à la pêche sur l'étang du bas.

Le Samedi 29 septembre à l'espace culturel et sportif, nous avons organisé notre traditionnel repas des bénévoles qui a réuni 43 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un alevinage est prévu début 2019 et 2, voire 3 concours sont prévus pour 2019.

Nous avons une pensée pour notre ami et fidèle bénévole Alain qui nous a quittés cette année.

Nous remercions les bénévoles et les gardes pour leur disponibilité ainsi que la Municipalité et les agents communaux qui nous permettent d'avoir un site agréable et convivial.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 et compte sur vous pour la saison prochaine.

Retrouvez nous sur notre page Facebook : étangs de pêche de saint-sornin-lavolps ou sur site.saint.sornin.lavolps@gmail



AMICALE DES CHASSEURS DE ST SORNIN LAVOLPS

La société communale de chasse de St Sornin Lavolps, avec une quarantaine de chasseurs environ, continue d'œuvrer pour l'équilibre de la faune sauvage. La saison passée ainsi que la saison en cours sont placées sous le signe de la sécurité de tous.

Nous vous informons que l'opération du permis de chasser à 0 € (cette opération est spécifique à la Corrèze en déficit de chasseurs) permet aux nouveaux chasseurs de venir rejoindre notre équipe gratuitement. La formation est non seulement gratuite mais la validation pour la première année de chasse est également gratuite. La société de chasse de St Sornin Lavolps offre de surcroît le droit de chasser pour ces nouveaux membres la première année. Pour plus d'informations concernant le permis de chasser, contactez-nous.



Notre assemblée générale s'est tenue le 13 Juillet 2018 à la Grange du Vieux Moulin en présence de de nombreux chasseurs de l'association mais aussi des associations voisines ainsi que des membres du conseil municipal de St Sornin Lavolps, que nous remercions. Lors de cette assemblée générale, le trésorier de l'association André BURGNET a annoncé sa démission. Il est remplacé par William ROUSSEAU déjà président adjoint de l'association. De même Daniel MARTY vice trésorier démissionnaire est remplacé par Jean Louis BEAUDOIN.



Le trésorier a donné lecture du bilan financier sain, grâce aux différentes manifestations (repas des chasseurs, loto, vente de droits de chasse, etc..). Cette année encore, la carte de la société ou droit de chasse, obligatoire pour chasser sur les communes de St Sornin Lavolps, est en réciprocité avec Beyssac et Arnac Pompadour. Ainsi un chasseur ayant pris sa carte dans une des 3 communes pourra encore chasser dans l'ensemble des terres signées des 3 communes.

Un grand remerciement a été adressé aux propriétaires qui accordent le droit de chasse, tellement utile pour la traque du gros gibier et des nuisibles.

Le bilan de l'année cynégétique est correct. Il est à noter que la population de sangliers sur la commune est toujours en croissance avec plusieurs naissances encore observées sur 2018. Alors que les renards ont été bien prélevés. La population de lapin est régulée. Le lièvre est en diminution, victime de la circulation et des nuisibles.

Les renards ont été encore cette année particulièrement visés par les chasseurs. Les tirs d'été ont permis de prélever quelques renards en avance. Les battues ont permis d'en prélever d'autres. Au total, une vingtaine de renards a été prélevée. La saison qui a commencé, est également bonne pour le prélèvement des renards. Le chevreuil reste un gibier important de nos chasses avec une population qui est stable 18 chevreuils ont été prélevés sur la saison. La population des sangliers, qui est en croissance sur notre commune, est particulièrement surveillée par notre équipe (car elle occasionne de gros dégâts dans les champs). La saison dernière, 8 sangliers avaient été prélevés sur la commune.



Plus globalement, nous sommes à l'écoute des agriculteurs afin de protéger les cultures et vergers des dégâts dus au grand gibier encore nombreux (blaireaux, chevreuils, sangliers) mais aussi les basses-cours (martres, fouines), ceci malgré les battues.

Nous remercions les gardes, piégeurs, lieutenant de louveterie, pour le travail accompli dans l'ombre tout au long de l'année pour la destruction des nuisibles. N'oublions pas tous ceux qui nous signalent la présence de ces prédateurs mais aussi des grands gibiers.

Remercions aussi les généreux donateurs (commerçants, artisans ou simples sympathisant(e)s).

Pour la saison 2018 – 2019, des faisans ainsi que des perdreaux rouges ont été lâchés pour agrémenter les chasseurs au chien d'arrêt.

En ce qui concerne le chevreuil, principal gibier, 25 bracelets ont été attribués par la DDT. Au total, il y a 2 bracelets de plus que l'année dernière et ce malgré une population stable.

Les consignes de sécurité, importantes au regard des nombreux accidents de chasse recensés en France, sont bien sûr rappelées aux chasseurs avant chaque battue. Nous vous invitons cependant à vous signaler lorsque vous croisez un chasseur qui peut ne pas vous avoir remarqué, il vous saluera en retour.

Pour les manifestations à venir de notre association, voici les dates auxquelles nous serions heureux de vous accueillir :

Le 9 Février 2019, le repas de chasse dansant annuel à l'Espace Culturel et Sportif à partir de midi avec une belle ambiance animé par Bruno et ses troubadours.



Le traditionnel loto de l'association sera organisé le samedi 27 Avril 2019 à l'Espace Culturel et Sportif de St Sornin Lavolps.

Soucieux de participer au mieux dans la sérénité à l'équilibre des animaux sauvages qui peuplent notre magnifique campagne, les membres du bureau et les chasseurs de votre commune vous remercient pour l'intérêt que vous portez à leur passion.

Avec cette année qui débute, nous vous souhaitons à tous et à toutes, une bonne et heureuse année.

Composition du bureau (après vote à main levée) :

Président : Pascal PAGNON

Co-Président : Bernard LACHAUD

Vice-Président : William Rousseau

Trésorier : William ROUSSEAU

Secrétaire : Blaise BEAUGER

Trésorier adjoint : Jean-Louis BEAUDOIN

Secrétaire adjoint : Damien THEILLET

Membres : Paul LACHAUD - Christian ROUBERTIE - Daniel MARTY

Gardes-chasse : Jacques ECOTIERE - Jean-Claude ROULET



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque a tenu son Assemblée Générale le 14 septembre et a réuni un bon nombre de personnes, en présence de Mme Hélène Lacassagne, secrétaire générale de la Ligue de l'Enseignement et de plusieurs conseillers municipaux dont M. Lefebvre représentant Monsieur le Maire empêché ce jour-là.

La Présidente Sandrine Beaudeau, dans son rapport moral, rappelle les objectifs que poursuit l'Association : éducation populaire, lien social, laïcité. Elle remercie la municipalité pour son aide matérielle et financière et félicite les danseurs, musiciens et comédiens pour leur excellent travail durant la saison, sans oublier toutes les personnes qui se chargent des tâches de service. Elle est heureuse d'annoncer l'intégration de deux nouvelles manifestations : la galette des rois et le thé dansant du deuxième dimanche de mai.

Le rapport d'activités de la secrétaire souligne l'augmentation du nombre d'adhérents qui atteint les 106 et présente les différentes manifestations : marché de Noël à Pompadour, galette des rois, émission 'Réveil en Accordéon' à Radio Pac', fête des Rameaux, thé dansant, voyage découverte à Saint Cirq Lapopie, fête de la Musique à Pompadour, fête du pain à Collonges le Rouge, crêpes pour la fête de la Saint Roch.

La lecture du bilan financier par le trésorier laisse apparaître des finances saines.

Ensuite les différents animateurs d'activités ont détaillé le déroulement de chacune d'elles : folklore limousin, théâtre pour jeunes et adultes, sketches, occitan, visites à pied, gymnastique d'entretien, cyclotourisme, cours d'accordéon et de flûte traversière.

A noter que toutes ces activités sont ouvertes au public à condition de devenir membre de notre Association. Venez nous rejoindre nombreux.

Le budget prévisionnel présente le programme des manifestations pour 2018-2019. Elles sont toutes reconduites avec, en plus, l'organisation d'un loto et la fête des 70 ans de l'Association.

M. Lefebvre remercie tous les membres pour le travail accompli et indique combien le bénévolat est important au sein des Associations.

Hélène Lacassagne souligne la qualité des activités proposées, toutes par des personnes bénévoles qui méritent d'être remerciées.

Le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau :

Président d'honneur : Nicolas Dubernard

Présidente active : Sandrine Beaudeau

Secrétaire : Annie Restoin

Trésorier : Yves Guillaumie

Président adjoint : Eric Roulet

Secrétaire adjointe : Josiane Dupuy

Trésorière adjointe : Marie-Jeanne Raffailac

Quelques dates à retenir pour l'année à venir :

- ◆ Samedi 16 mars : loto
- ◆ Samedi 13 et dimanche 14 avril : fête des Rameaux
- ◆ Dimanche 12 mai : thé dansant
- ◆ Samedi 15 juin : 70ème anniversaire de l'Association

Retrouvez les photos et vidéos de la vie de notre Association sur notre site :

<http://amicalesaintsornin.free.fr>



Collonges-la-Rouge

Fête du pain



Préparation



Fête des Rameaux - En esperar Nadau



Fête des Rameaux - Les folies du grand-père



Fête des Rameaux - En esperar Nadau



Fête des Rameaux - En esperar Nadau



Visite à pied du Moulin de la Papeterie



Fête des Rameaux - Céline et ses élèves

COMITÉ DES FÊTES DU PAYS DE ST SORNIN LAVOLPS

Le Comité des Fêtes du Pays de St Sornin Lavolps a tenu son Assemblée Générale le 30 Mars 2018, en présence de M. le Maire, Henri CERTE. Le Président a fait lecture du rapport et du bilan moral, et le Trésorier nous a fait part du rapport d'activités et du bilan financier. Malgré encore quelques déceptions pour certaines des manifestations prévues en 2017, dues à un manque de participants, le Comité présente un résultat comptable sain et en hausse.

Le bureau a été reconduit comme suit :

Président : Jordan LE HECH

Trésorier : Blaise BEAUGER

Secrétaire : Dominique DORMOY

L'équipe du Comité est restée bien présente et dynamique au sein de l'activité festive de la commune en 2018.

28/01/2018 - Thé dansant

Toujours autant de succès ! Les musiciens de l'Orchestre « Ambiance » de Didier Roques ont mis l'ambiance et ont permis à tous les danseurs passionnés de pratiquer avec énormément de plaisir valse, bourrées, tangos, paso doble, chachacha, twists et autres danses.



Les pâtisseries faites maison par les membres du Comité des Fêtes ont encore

été bien appréciées par toutes les personnes présentes et ont permis à chacun de reprendre des forces.

Encore une excellente et agréable après-midi pour les danseuses et danseurs.

04/03/2018- Grand Quizz

Le troisième grand quizz organisé par le Comité n'a pas été à la hauteur des espérances au niveau participation. Malgré une meilleure communication de notre part, les participants n'étaient pas au rendez-vous. Dommage pour ceux et celles qui appréciaient cette manifestation mais celle-ci ne sera pas reconduite en 2019.

21/04/2018 - Grand National de concours complet

Nous n'avons pas participé à cette manifestation car tous les membres de l'équipe étaient réunis ce jour-là pour célébrer le mariage d'un des membres du Comité. Mais nous reviendrons en 2019 tenir notre buvette et vendre nos délicieuses crêpes.

26/05/2018 - Repas Antillais

Ce repas antillais a été préparé, servi et animé par le groupe « LES BELK'S DES ANTILLES ». Les participants étaient peu nombreux mais tous ont passé une excellente soirée sur des rythmes de biguine, de valse créoles et autres musiques ethniques antillaises menés par des musiciens, chanteurs et danseurs qui ont su traduire parfaitement le métissage culturel.



12/08/2018 - Fête de la St Roch

Cette année 2018, le Fête de la St Roch ne s'est déroulée que sur une seule journée car « les festivités des 100 ans du CAP Pompadour » nous ont imposés une rude concurrence ! Cela n'a pas empêché le Comité des Fêtes et toutes les associations de St Sornin (Amicale de Chasse, Amicale de Pêche, Amicale Laïque, Les Amis des Ecuries du Mas, Les Jardins de la Marquise et Auvézère Mayne Football Club) d'être présents afin que tous nos fidèles participants passent un agréable et convivial dimanche. Nous avons organisé un 1^{er} vide grenier - bilan mitigé car peu d'exposants mais tous sont repartis très satisfaits de leur journée. Nous remercions le père JOUSSEAUME pour la messe et la bénédiction des animaux, ainsi que la troupe des Amis de Beyssac - Pays de Pompadour/Lubersac - qui, encore une fois, a su animer la procession et l'apéritif offert par la municipalité de St Sornin.



13/10/2018 - Repas Dansant Aligot

Encore un beau succès cette année ! Cette soirée dansante animée par l'orchestre "WEEKEND" et son repas « Aligot » ont été très appréciés.



17/11/2018 - Loto

Le Comité des Fêtes a organisé son deuxième loto. Une soirée réussie mais une participation en demi-teinte due à d'autres manifestations Loto dans la région proche. Les joueurs sont venus pour tenter de remporter le gros lot, un voyage d'une valeur de 300 euros, ainsi que de nombreux lots pour chaque carton gagnant et pour tous les enfants présents. La soirée s'est terminée avec le tirage de la tombola dont le 1er prix était un téléviseur. Le Comité des Fêtes remercie les commerçants et entreprises pour leur participation en lot ou en don.



Le Comité des Fêtes du Pays de St Sornin Lavolps tient à remercier chaleureusement la municipalité pour sa mise à disposition gratuite de l'Espace Culturel et Sportif ou de la Grange du Vieux Moulin, de ses chapiteaux, de sa photocopieuse pour l'impression de nos affiches, l'achat des affiches pour la fête St Roch ainsi que pour la subvention versée.

Nous remercions aussi tous les commerçants, entreprises, particuliers pour les lots et dons offerts. Et enfin, un grand merci à vous tous pour votre présence fidèle lors de nos manifestations.

Vous avez du temps libre, vous avez envie de participer à l'animation de la commune, vous avez des idées d'animation et voulez les concrétiser, venez nous rejoindre !

Renseignements au 06.43.51.07.45 ou 06.76.97.95.30

Toute l'équipe du Comité des Fêtes du Pays de St Sornin Lavolps vous souhaite une très bonne année 2019 et vous donne rendez-vous pour ses prochaines manifestations.

Calendrier 2019

- ✓ **27 Janvier** - Thé dansant avec l'orchestre « AMBIANCE » de Didier Roque.
- ✓ **24 Mars** - Randonnée pédestre.
- ✓ **10 et 11 Août** - Fête de la St Roch et Vide Grenier.
- ✓ **19 Octobre** - Soirée Aligot avec l'orchestre de « MOMO ».
- ✓ **10 Novembre** - Super Loto.



LES AMIS DES ÉCURIES DU MAS (ADEMAS)

« Les Amis Des Écuries Du Mas » regroupe l'ensemble des personnes souhaitant s'investir au sein des Ecuries Du Mas afin :

- d'organiser des compétitions officielles,
- de promouvoir le cheval et les activités équestres,
- de perfectionner les cavaliers à la pratique équestre à travers l'organisation de stages.



En 2018, 3 concours de sauts d'obstacles niveau club, 2 concours complet d'équitation de niveau club et amateur, 1 concours de dressage niveau club et amateur ainsi qu'un concours de voltige ont été organisés. Près de 650 cavaliers sont ainsi venus s'affronter sur les installations des Ecuries Du Mas. Avec une centaine de cavaliers en plus que l'an passé, c'est une belle progression qui récompense le travail de l'équipe de l'ADEMAS. L'ensemble de ces manifestations reste une opportunité pour les cavaliers des Ecuries Du Mas qui peuvent ainsi participer à des compétitions sans frais de déplacement. Tous les concours seront reconduits l'année prochaine et un concours de hunter sera rajouté au programme en fin d'année.

La présidente de l'ADEMAS, Sophie Granon, remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvrées pour organiser ses compétitions ainsi que tous les sponsors qui ont permis de récompenser généreusement les cavaliers classés dans les différentes épreuves.

En 2018, 3 stages de perfectionnement en dressage et sauts d'obstacles ont été organisés avec Yannick Chatagno, cavalier professionnel du sud de la France : 1 au printemps, 1 en début d'été et le dernier à l'automne. Ces stages ont remporté un vif succès et seront reconduits l'année prochaine. En plus, un stage de voltige sera mis en place pour contribuer au développement de la discipline au sein des Ecuries Du Mas.

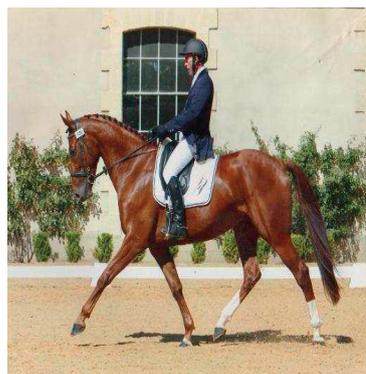


Tout au long de l'année, l'ADEMAS a apporté son soutien à l'accueil des cavaliers venant pratiquer l'équitation aux Ecuries Du Mas, en proposant régulièrement, et notamment lors des après-midis de stages, des goûters pour les participants. Pour terminer la saison de cours au centre équestre, un repas a également été organisé fin juin pour l'ensemble des adhérents des Ecuries Du Mas et leurs familles. Cette soirée festive a été offerte par l'ADEMAS à toutes les personnes présentes.

L'ADEMAS s'est également déplacée avec les poneys du centre équestre sur plusieurs manifestations : fête de la Saint Roch à St Sornin Lavolps, repas festif à la maison de retraite de Pompadour, vide grenier au château de Lubersac avec l'E.P.D.A Du Glandier.

Pour rejoindre l'ADEMAS, n'hésitez pas à prendre contact avec Sophie aux Ecuries Du Mas.

lesecuriesdumas.ffe.com ☎ 0555733262



LES JARDINS DE LA MARQUISE

L'association les jardins de la Marquise se porte bien.

Deux rendez-vous ont été programmés cette année dont celui du printemps sur l'hippodrome, en raison de manifestations équestres sur le site du Puy Marmont.

Le public a répondu présent à chaque fois, plus de 6000 personnes se sont déplacées.

La fidélisation de la plupart des exposants semble satisfaire acheteurs et promeneurs, chacun se retrouve avec plaisir à chaque saison.

Cet automne, l'association a proposé une animation, intervention de Mr Jean Thoby avec un concert botanique qui a été très apprécié.

C'est une réelle satisfaction pour les 80 adhérents de l'association. L'implication, la motivation, l'esprit d'équipe de chacun sont largement récompensés.

Durant cette année 2018, différents ateliers ont été proposés aux adhérents :

- Janvier :** Commande groupée de graines Kokopelli et de terreau.
Février : Atelier greffage animé par Mr François Delclaud formateur à Clairvivre.
Soirée carnaval avec crêpes.
Mars : Taille de fruitiers par Mr Dominique Doussaud.
Taille de rosiers, fabrication d'une lasagne.
Avril : Préparation décoration pour la fête de Printemps.
Mai : Fête des plantes sur l'hippodrome.
Juin : Les 1,2 et 3 juin : Rendez-vous aux jardins au niveau national.
Juillet : Sortie au Moulin Authier.
Conférence sur les Hydrangeas animé par Mr Trillaud Jean- Marie.
Août : Visite du parc de Chaumont sur Loire dans le cadre du festival international des jardins.
Septembre : Fête des plantes sur le site du Puy Marmont avec l'association des lévriers.
Sortie en Creuse : visite du jardin Artbotanic à Saint Agnant et visite du parc de Val Maubrun à La Brionne.
Octobre : Troc aux plantes ouvert à tous.
Décembre : Assemblée Générale le 13 décembre.
Sortie au CSP Limoges.

La cotisation annuelle est toujours de 10,00 €.

Pour cette somme, chaque adhérent peut bénéficier d'ateliers, d'activités et de visite.

N'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre.

Notre site : lesjardinsdelamarquise.fr

Contact : Le Président Dominique Doussaud

06 71 01 53 75

Le siège : Lys 19230 St Sornin Lavolps 05 55 73 33 70

Mail : lesjardinsdelamarquise@gmail.com



GROUPE OCCITAN DE ST SORNIN LAVOLPS

Durant l'année 2018, le groupe occitan de St Sornin Lavolps a continué ses activités sur Radio Pac.

« La minute occitane » vers 9h05 le matin et à 19h05 le soir, du lundi au vendredi, ainsi que l'émission mensuelle du dernier mercredi de chaque mois de 21h00 à 22h00 (à écouter en direct sur Radio Pac 101.9 ou sur internet : Podcasts « un pitit bocin dau país »).

La minute occitane est toujours basée sur la définition d'un mot ou d'une expression en langue d'oc, suivie d'une petite explication en français.

Le groupe Occitan se compose de 2 ateliers : Un groupe d'une dizaine de personnes qui préparent l'émission mensuelle et un petit groupe de débutants (6 ou 7 personnes) qui s'initient à l'apprentissage systématique (lecture, grammaire, conjugaison, langage).

Les deux ateliers se réunissent séparément. Ceux qui préparent l'émission mensuelle le mercredi soir et les autres le jeudi soir, toujours au Moulin de St Sornin Lavolps. Nous tenons à remercier la municipalité qui met le local à notre disposition.

Nous signalons d'autre part, que depuis un an environ, un mercredi tous les 15 jours - et en alternance avec l'article en anglais - paraît dans le journal « La Montagne » un texte en occitan, suivi de la traduction française. Ce texte est composée par les différents ateliers corréziens et est intitulé « Lo país vos parla » (le pays vous parle). Pour information, l'ensemble des activités reprend début Octobre.

JEUNESSE MUSICALE DE FRANCE

Depuis plus de 70 ans, les JMFrance permettent aux enfants d'assister à des concerts pendant le temps scolaire.

De Lubersac à Pompadour en passant par Beyssac, Beyssenac, St Sornin Lavolps, St Julien le Vendômois, Montgibaud, Benayes, St Pardoux et St Martin, ce sont 636 enfants qui sont venus applaudir des artistes qui jouent « pour de vrai » devant eux : c'est ça le spectacle vivant !

Pendant la saison 2017/2018, nous avons accueilli :

- « 1 air 2 violons » le 17 novembre 2017 : avec les enfants du CP au CM2, nous a fait un voyage en violonie !
- « Tic Tac Tock » le 1^{er} juin 2018 : Rachel nous a raconté les délicieuses histoires de son enfance anglaise.



De plus, les spectacles se déroulent maintenant au Centre Culturel de Lubersac/Pompadour offrant ainsi aux enfants de vraies conditions de spectacle !

Pour l'année 2018/2019 deux concerts sont organisés :

- « A braz'ouverts » le lundi 04 mars 2019 : avec les enfants du CP au CM2, nous assisterons à un spectacle de percussions
- « Tam Tam » le 07 juin 2019 : spectacle de théâtre musical corporel destiné aux enfants en maternelle.

Enfin, nous remercions infiniment les enseignants qui nous suivent dans notre démarche permettant la pérennité de notre action. Le soutien financier des municipalités est également nécessaire à notre fonctionnement et nous remercions chaleureusement celles qui contribuent.

Françoise Berqué – Déléguée JMFrance



IFCE (HARAS NATIONAL DE POMPADOUR)



Cross - Grande semaine de Pompadour

Ouvrons cette page avec l'une des plus belles compétitions de l'année 2018 : La Grande semaine de Pompadour. Cette 25ème édition a été marquée par un sentiment de maturité : une organisation technique hyper rodée, une implication sans faille des équipes du Haras national qui ont pu compter sur le soutien efficace des établissements d'enseignement agricole partenaires, une collaboration naturelle entre les différents acteurs (Société hippique française, Association nationale de l'anglo-arabe, Fédération des éleveurs), un village ouvert et chaleureux, des exposants en nombre. Et, cerise sur le gâteau, une météo très favorable.



Elevage - Grande semaine de Pompadour



Remise des prix - Grande semaine de Pompadour

Un signe qui ne trompe pas : dans une volonté renouvelée d'améliorer encore ce que nous pouvons proposer aux cavaliers et aux éleveurs, la répartition des différentes épreuves de l'édition 2019 était déjà posée sur le papier le dimanche soir de clôture de la Grande semaine de Pompadour.

La saison sportive a, quant à elle, été plus mitigée. Nous comptons, sur toute la saison, une baisse des engagements due à deux facteurs :

- Une météo de début de saison très pluvieuse, rendant le terrain impraticable pour le concours complet jeunes chevaux qui devait avoir lieu au mois de mars.
- Une épidémie de rhinopneumonie équine qui a sévi durant la majeure partie de la saison de compétition en France, provoquant une baisse des engagés sur tout le territoire et handicapant de procédures lourdes les organisateurs.

Cela n'a pas empêché le site d'accueillir deux nouveaux concours : l'Interdép', concours multi disciplinaire qui a certainement rappelé à beaucoup les mythiques « Interligues » et la Finale régionale de concours complet de la région Nouvelle-Aquitaine, compétitions organisées par le Comité régional d'équitation, pointant encore une fois le site comme incontournable dans la discipline du CCE. La journée du 15 août a elle aussi été exceptionnelle : beaucoup de fréquentation, résultat d'une journée où tous les partenaires « cheval » de Pompadour ont travaillé main dans la main.

Du côté des événements « non cheval », les Relais pour la vie ont marqué la saison par une édition exceptionnelle, célébrant les 100 ans de la Ligue contre le cancer : 2 000 marcheurs et plus de 32 000€ récoltés !

Deux éléments de taille à relever également en cette année 2018 :

- La réfection du sol de la carrière de détente Fayriland qui a fait le bonheur de tous les cavaliers. Dans un même temps, le sol de la carrière Nirvana a lui aussi été amélioré.
- La multitude de reportages TV qui ont été tournés cette année au Haras national de Pompadour. « Cap Sud-Ouest » en passant par « Des racines et des ailes » jusqu'à « Télématin », le Haras national en a fait voir de toutes les couleurs ! A découvrir sur vos écrans préférés dans les mois qui viennent !

N'oublions pas de dire que toutes ces activités seraient impossibles sans nos fidèles partenaires locaux. L'arrivée de Xavier Guibert à la présidence de la SCHP nous permet de prolonger via le milieu associatif les relations établies au sein de l'Ifce. L'agrandissement du territoire du CRE avec ses airs de Nouvelle-Aquitaine, nous laisse entrevoir l'avenir sous des auspices prometteurs. La renaissance de Scènes de manège a amené un souffle nouveau sur les animations. Sans oublier bien entendu de remercier l'Office de tourisme du pays de Pompadour-Lubersac et la Société des courses de Pompadour, toujours aussi dynamiques !

Le calendrier de la saison 2019 est d'ores et déjà calé. Si, dans l'ensemble, les manifestations restent les mêmes et se répartissent de manière harmonieuse et régulière, nous pouvons souligner à ce jour deux nouveautés : l'arrivée d'une épreuve nationale du cheval Frison et le retour, lors de l'étape du Grand National de CCE organisée par la SCHP, du Master Pro, le Championnat de France de la discipline.

Et puis, 2019 verra aussi la fin du diagnostic sanitaire de notre bâti. En effet, en 2018, l'Ifce soucieux de son patrimoine, a commandité un cabinet d'experts. Les deux premières tranches sont terminées. Le résultat de la dernière tranche, concernant le château, sera rendu en début d'année.

Fort de ce diagnostic, notre établissement pourra étudier les moyens de financer les travaux à réaliser.

Depuis 2015, l'Office de Tourisme du pays de Pompadour-Lubersac gère l'exploitation des visites du patrimoine du Haras national. Le contrat qui les lie à l'Ifce arrivant à son terme fin 2018, un appel d'offres pour la reprise de ces visites a été lancé cet été. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le lauréat n'a pas encore été désigné, mais l'ensemble des acteurs locaux est convaincu que l'équipe qui sera retenue saura poursuivre le travail d'amélioration du circuit entamé depuis quelques années.

L'année dernière à la même époque, nous vous avons annoncé la création d'une association de préfiguration du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Destination Pompadour. Sans déflorer les propos qui seront tenus dans ces colonnes par son président, Monsieur Alain TISSEUIL, il est important de resituer ses travaux dans le contexte de l'évolution de notre établissement.

Actuellement, l'Ifce est en train de finaliser son nouveau Contrat d'Objectif et de Performance ainsi que le Projet d'Etablissement qui l'accompagne. Ces documents, validés par nos ministères de tutelle, définissent les lignes de conduite qui guideront nos actions jusqu'en 2022. L'Ifce devient l'institut technique au service de la filière équine. Il continue également de remplir un certain nombre de missions régaliennes, notamment dans le domaine de la sécurisation de la traçabilité sanitaire et zootechnique des équidés. En revanche, l'organisation événementielle ne sera progressivement plus dans ses missions. C'est donc le GIP « Destination Pompadour », qui regroupera l'ensemble des acteurs impliqués dans ces activités (y compris l'Ifce, propriétaire du stade équestre, de l'hippodrome et du château) qui gèrera à l'avenir ce secteur. Cette nouvelle organisation, tout en respectant chacune de ses composantes, permettra de se renforcer d'une manière collective, de gagner en efficacité, par le biais de la mutualisation par exemple, et de pouvoir prétendre à des financements inaccessibles jusqu'à présent.

Soyez assurés que chacun œuvre pour que ce tournant important soit négocié au mieux.

Il ne nous reste plus, aux agents du Haras national de Pompadour et à moi-même, qu'à vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année qui commence !

Haras national de Pompadour – Olivier Legouis, Directeur du Haras national de Pompadour – Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce)

IFCE (SIEGE ADMINISTRATIF ET SIRE)

L'année 2018 a permis à l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) de finaliser son contrat d'objectifs et de performance (COP) passé entre l'établissement public et ses deux ministères de tutelle : le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et le Ministère des sports. Établi pour une durée de 5 ans, cette feuille de route stratégique fixe les orientations, les principaux objectifs à atteindre et un cadre indicatif de moyens pour y parvenir. Dans l'attente de la signature prochaine de ce COP, les équipes de l'Ifce travaillent à la rédaction d'un nouveau projet d'établissement qui viendra compléter le COP par un plan d'action concret pour mettre en œuvre les missions recentrées autour de 2 axes :

- Développer l'expertise pour devenir l'institut technique de référence pour les acteurs de la filière équine : recherche, développement, diffusion ; formation d'excellence (qualifiante, diplômante) ; valorisation du patrimoine
- Répondre aux attentes spécifiques de l'État en tant qu'opérateur public : expertise réglementaire, traçabilité sanitaire et zootechnique (SIRE, identification terrain, contrôleurs sanitaire) ; contribution aux politiques de soutien des sports équestres.

Les missions des équipes situées Route de Troche sont bien confortées, puisqu'il s'agit de priorités du COP (SIRE, Observatoire économique, diffusion internet, identification terrain et contrôle sanitaire), et de fonctions supports nationales (Agence comptable, Informatique, Secrétariat général avec DRH et finances).

L'ensemble des équipes administratives se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Siège administratif et SIRE – **Caroline Teyssier, Directrice du SIRE et Adjointe au directeur général de l'Ifce**
– **Institut français du cheval et de l'équitation** –



SOCIETE DE CONCOURS HIPPIQUES DE POMPADOUR

Depuis plus de 60 ans, la SCHP organise chaque année de prestigieux événements sur le site du Haras de Pompadour. Pour sa saison 2018, les 7 concours organisés ont été un vrai succès ! Les cavaliers et publics sont toujours autant enchantés de découvrir le somptueux site du Haras.

La Saison en bref :

La troisième édition du Grand National de CCE au mois d'avril a rencontré un franc succès et les meilleurs cavaliers français sont venus fouler la piste de l'Hippodrome pour la très sélective épreuve Pro Elite. Cette année c'est un couple local qui remporte l'étape comptant pour les Championnats de France Pro Elite. Thibaut Fournier et Siniani de Lathus ont su faire preuve de maîtrise sur les 3 tests et se retrouver sur la plus haute marche devant le gagnant de l'édition 2017, Karim Laghouag.



Cette année, l'international de dressage n'a pu avoir lieu. Les frais engagés sur ce beau concours sont trop importants pour permettre la pérennité économique de l'association.

L'incontournable CSO du 15 Août a tenu toutes ses promesses avec 4 jours d'ambiance de folie ! Les épreuves nocturnes et le Grand Prix 140cm, mais aussi le tournoi officiel de Horse-ball, ont ravi le public venu en nombre pour cet événement estival. Le retour des épreuves Pro en nocturne a séduit un grand nombre de cavaliers et a fait le bonheur du public !

Chaque concours doit son succès à la formidable équipe de bénévoles qui œuvre toute au long de la saison dans une ambiance chaleureuse et une motivation sans faille ! Un ENORME merci à tous ceux qui contribuent de près ou de loin, à l'organisation de tels événements. Merci à tous nos bénévoles, adhérents, partenaires privés et institutionnels, officiels cavaliers qui construisent la réussite de nos compétitions ! Et rendez-vous en 2019 pour une belle saison sportive en perspective :

Les rendez-vous de 2019 :

- ♣ Du 05 au 07 avril : DRESSAGE – Amateur / Pro / Jeunes Chevaux
- ♣ Du 18 au 21 avril : CONCOURS COMPLET – Grand National / Championnat Pro / Tournée des As Jeunes
- ♣ Du 03 au 05 mai : SAUT D'OBSTACLES – Amateur / Pro 2 / Jeunes chevaux
- ♣ Du 18 au 19 mai : SAUT D'OBSTACLES – Tournée des As Poneys
- ♣ Du 19 au 21 juillet : DRESSAGE – Amateur/ Pro Elite / Jeunes chevaux
- ♣ Du 15 au 18 août : SAUT D'OSTACLES – Amateur / Pro 1
- ♣ Du 04 au 06 octobre : SAUT D'OSTACLES – Amateur / Pro 2

Si vous souhaitez soutenir la SCHP, vous pouvez dès à présent adhérer ou renouveler votre adhésion pour l'année 2019.

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site internet www.pompadour-equestre.com ou contactez-nous 05.55.98.56.10 ou à association.schp@wanadoo.fr.

L'Assemblée Générale 2018 de l'association aura lieu au mois de février 2019 (informations à venir).

A très bientôt sur les terrains de concours !



SOCIÉTÉ DES COURSES

En 2018, les courses de Pompadour ont une nouvelle fois rythmé les dimanches de l'été sur l'hippodrome de la cité du cheval.

L'événement majeur de cette saison a sans conteste été la diffusion en direct sur la chaîne des courses Equidia d'une épreuve d'obstacles de Pompadour. Si depuis 2013, des courses plates sont retransmises tous les ans dans le cadre du Galop Tour Inter-régional (GTI), il s'agissait d'une grande première pour la discipline de l'obstacle, laquelle constitue pourtant l'identité principale de l'hippodrome. Le 26 août donc, aux alentours de 13h35, toute la France hippique pouvait apprécier le parcours vallonné du prix Président Latreille, une course de haies. Cette épreuve, comme deux autres ce jour-là disputées en plat dont l'important prix du Conseil Départemental de la Corrèze, bénéficiait du label Premium et était en cela support d'enjeux en dehors de l'hippodrome. Sur ces trois courses, près de sept cent cinquante mille euros ont été misés en France et à l'international. Ce chiffre, en hausse de 5% par rapport à l'an dernier constitue un très beau succès dans la mesure où le nombre de partants était nettement inférieur à 2017, montrant ainsi l'intérêt porté sur les courses de notre hippodrome.



Franchissement de la haie des tribunes pour le prix Président Latreille, première course d'obstacles de Pompadour diffusée sur Equidia

Si les sourires étaient bien présents en fin de saison grâce à cette réussite, il en était tout autrement début juillet avant la première réunion de l'été, celle du dimanche 8 juillet. La tempête et les violents orages qui avaient frappé la Corrèze le mercredi précédent n'avaient pas épargné l'hippodrome de Pompadour. De nombreux arbres étaient tombés sur la piste ainsi que dans l'espace accueillant le public. La tâche à accomplir pour pouvoir remettre l'ensemble du champ de course en état était colossale et l'annulation de la journée de courses à venir a été sérieusement envisagée. Il a fallu le travail acharné des salariés de la Société des courses, au côté du personnel du Haras de Pompadour, pour dégager les parcours et réparer les dégâts. De nombreux bénévoles se



Les concurrents du Grand Cross viennent de franchir le triple des tribunes

15 août, traditionnel temps fort du meeting pour lequel le public avait répondu présent avec une très belle affluence, la meilleure depuis 2014 pour un 15 août. Le Grand Cross de Pompadour, moment le plus attendu, tenait la tête d'affiche. Déjà deux fois titré dans cette épreuve les deux années précédentes, Coelho remettait son titre en jeu avec le statut de favori. Malgré une opposition relevée, Coelho et James Reveley son jockey, qui ne montait d'ailleurs que lui ce jour-là, n'ont jamais laissé à un autre concurrent le soin de mener le train, se portant en tête dès le départ. Très à

sont également retrouvés le samedi matin pour finir de tronçonner, évacuer les déchets verts ou ratisser les espaces afin d'effacer tous les stigmates de la tempête. Il y avait donc une grande satisfaction pour tout le monde et un soulagement non moins important à pouvoir ouvrir les portes de l'hippodrome

pour accueillir le public lors cette première journée de courses de l'été. Tout cela était loin pour la grande journée du

15 août,



James Reveley et Guillaume Macaire récompensés après la victoire de Coelho dans le Grand Cross

l'aise sur un hippodrome qu'il connaît sur le bout des sabots, Coelho décrochait donc un troisième Grand Cross de Pompadour et rejoint ainsi Anatole, le dernier à avoir remporté l'épreuve à trois reprises. A noter également la belle troisième place du local Silent Hill à l'arrivée de la course.

Trois semaines et demie plus tard, Colhelo se présentait à nouveau au départ du Grand cross des anglo-arabes, le prix Dumont Saint-Priest. Ayant participé à toutes les éditions de cette épreuve depuis que son âge lui permet de prendre le départ et n'y ayant connu qu'une seule fois la défaite, le cru 2018 permettait à Coelho de décrocher un cinquième sacre, marquant encore un peu plus son emprise sur les cross-countries de Pompadour. Au mois de mai dans l'important prix Nikanor, Syr Alberto, cheval entraîné à Pompadour par François Tourade (de Saint-Cyr-les-Champagnes), a néanmoins profité de la chute de Coelho pour glaner une victoire de prestige dans cette épreuve.

D'autres entraîneurs locaux ont également brillé au cours de la saison en obstacle avec notamment Fabien Lagarde, lauréat de deux épreuves avec Quacker d'Albain et Matis (ainsi qu'une autre en plat) et second au classement des entraîneurs derrière le Royannais Guillaume Macaire. Marie Chiampo a, quant à elle, connu le succès avec Centaur de la Brunie. L'éleveur de ce dernier : Jacques Cruzillac, installé au Haras de la Petite Brunie à deux pas de l'hippodrome, termine d'ailleurs la saison à la deuxième place au classement des éleveurs.

En plat, le Grand Prix de Pompadour, principal rendez-vous de la saison, se tenait cette année le 19 août sans le belge Titus Mills, lauréat des quatre dernières éditions. La victoire est revenue à King's Pack, pensionnaire du Mayennais Alain Couétil et qui était associé à Maryline Eon. King's Pack qui s'était par ailleurs déjà imposé à Pompadour en juillet devance avec autorité Wessex, très à l'aise cette année en Corrèze où il avait d'ailleurs déjà connu le succès à deux reprises. Wessex était entraîné à Pau par Stéphane-Richard Simon qui termine la saison tête de liste des entraîneurs en plat.



Maryline Eon et Alain Couétil récompensés après la victoire de King's Pack dans le Grand Prix de Pompadour



Adrien Fouchet reçoit son Pommeau d'or en présence de la Confrérie de la pomme du Limousin

Du côté des jockeys, le jeune Adrien Fouchet, vingt-trois ans et ayant grandi à Pompadour décroche son premier Pommeau d'or en obstacle (distinction remise au jockey le plus régulier dans chaque discipline) et est resté invaincu jusqu'au mois de septembre décrochant pas moins de neuf succès d'affilée !

Associé aux pensionnaires de Guillaume Macaire, Adrien Fouchet a finalement porté à onze son compteur de victoires en Corrèze. La deuxième place du classement est revenue à l'expérimenté jockey de Pompadour Damien Ulinski qui avait connu la joie du Pommeau d'or en 2007 et en 2008. En plat, c'est le jeune Dylan Alberca-Gavilan, de Mont-de-Marsan, qui a été titré.



Remise des récompenses à l'issue du prix de Saint-Sornin où Damien Ulinski s'est imposé en selle sur Quacker d'Albain

Outre l'aspect sportif, de nombreuses animations ont dynamisé les journées, proposant au public un spectacle et des activités supplémentaires. Les enfants étaient les premiers concernés avec le goûter qui leur était offert tous les dimanches. La course en sacs s'est également révélée être un rendez-vous très apprécié tout comme le pari-casaque. L'atelier de maquillage ou la structure gonflable, régulièrement présents, ont constitué un autre motif de distractions. Tout le monde a, par ailleurs, pu apprécier des démonstrations de spectacles équestres proposées par « Scènes de manège » lors de plusieurs journées, ainsi que des courses de poneys, notamment le 8 juillet où il s'agissait d'épreuves officielles. Rappelons que les courses de poneys, très populaires notamment dans l'ouest de la France, constituent souvent un tremplin pour de futurs jockeys.

A côté de ces animations régulières, d'autres ont marqué une journée particulière. Le repas du cochon à la broche, proposé le soir du samedi 4 août et préparé par Christian Roubertie et son équipe de bénévoles, a connu un véritable succès. Les deux cents bracelets qui étaient en vente pour matérialiser les parts disponibles ont tous trouvé preneurs ! Le 2 septembre, on a pu assister à une présentation des voitures de collection proposée par le Lions Club Limoges Saint Martial. Enfin, pour la clôture de la saison le 9 septembre, l'entrée était offerte par Groupama et la Confrérie de la pomme du Limousin était à l'honneur.

La Société des courses tient à remercier tous ceux qui ont permis à cette nouvelle saison de se dérouler du mieux possible, les bénévoles et salariés qui n'hésitent pas à donner de leur temps et de leur énergie pour répondre à des exigences sans cesse plus rigoureuses, les financeurs, collectivités et partenaires, sans lesquels il serait impossible de maintenir la qualité de l'accueil des professionnels et du public. Public nombreux et fidèle qu'il faut également remercier car il constitue un véritable atout de notoriété pour les courses de Pompadour. Dans un contexte compliqué pour les courses en France, la Société des courses compte sur le soutien de chacun pour relever les défis qui s'annoncent et continuer à faire vivre et à promouvoir cette identité si particulière de notre hippodrome.

Calendrier 2019 : 26 mai - 7, 14, 21 et 28 juillet - 3, 15, 18 et 25 août - 1^{er} et 8 septembre



ASSOCIATION CULTURELLE DU PAYS DE POMPADOUR - ACP -

Ce sont près de 230 adhérents qui nous ont fait confiance en cette saison 2017-2018.

Pour la plupart d'entre eux, nous avons pu les retrouver lors de notre gala annuel qui s'est déroulé le samedi 23 juin 2018 sur le site de l'Etoile de Pompadour à Beyssac (nous remercions le directeur et ses collaborateurs pour leur accueil et leur aide pour l'organisation de cette soirée) pour un spectacle où l'ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous grâce aux élèves, petits et grands, sur scène mais aussi à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette soirée se déroule au mieux et pour le plaisir de tous.

Le dimanche 1^{er} juillet, nous avons dansé pour les Relais pour la Vie (en faveur de la ligue contre le cancer), participation qui nous tenait à cœur et que nous n'aurions pas manquée. Nous avons rencontré un vif succès et nous avons même pu constater que l'ambiance se trouvait aussi dans les tribunes.

Et cette saison s'est terminée par notre assemblée générale qui s'est déroulée le jeudi 12 juillet. Nous avons pu voir que notre association fonctionnait grâce à une équipe soudée et volontaire.

Cependant, nous avons dû annoncer le départ de certains de nos animateurs et professeurs, Valérie, Laura, Mélanie, que nous remercions pour tout leur investissement durant ces dernières années ; nous espérons bien évidemment les revoir au plus tôt dans d'autres lieux en d'autres circonstances ...



Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance de quelque manière que ce soit, les bénévoles, les adhérents, les sponsors et bienfaiteurs et bien évidemment, tous les élus locaux qui nous ont apporté une aide précieuse que ce soit financière, matérielle, la mise à disposition des salles pour nos répétitions ou par leurs conseils.

La nouvelle saison a démarré depuis quelques semaines maintenant, avec de nouveaux professeurs, Charlotte pour la danse classique, Marion pour la gym et des cours de remise en forme, Morgane, Audrey et Alice pour la danse actuelle et Sylvain pour le fitness. Sinon, nous retrouvons bien sûr les autres profs Karina et Alain pour les claquettes, Yan pour la batterie et l'éveil musical, Jean-Yves pour le saxo et la flûte traversière, Jean-Marc pour le piano et Antoine pour la gym. Vous pouvez retrouver le programme dans cet article.



Association culturelle du Pays de Pompadour (ACPP)

Programme 2018/2019					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi*
	11h – 12h Gym adultes				
Cours de Batterie Yan Audebert	12h15 – 13h15 Renforcement musculaire	Cours de piano/saxo ou Flûte traversière			Claquettes Niveau 4 10h – 11h30
	Cours de Batterie Yan Audebert	14h – 15h Danse modern-jazz enfants débutants 5/7 ans			Claquettes niveau 5/6 11h30 – 13h00
18h15 – 19h Eveil Musical 4/6 ans	16h45 – 17h30 Initiation classique enfants	15h – 16h Danse modern-jazz enfants débutants 8/10 ans			
17h45 – 18h45 Danse modern-jazz niveau 3 9/11 ans	17h30 – 18h30 Danse classique enfants 6/8	16h – 17h Claquettes enfants débutants			14h30 – 16h00 Danse actuelle confirmées
18h45 – 19h45 Danse modern-jazz adultes niveau 1	18h30 – 19h30 Danse classique enfants 9/11	18h – 19h Danse actuelle ados	18h – 19h Claquettes 9/11 ans (niveau 3)	18h – 19h Claquettes enfants (niveau 1)	
19h45 – 20h45 Danse modern-jazz adultes	19h30 – 20h30 Classique Ados	19h – 20h Danse actuelle ados		19h – 20h Claquettes adultes (niveau 2)	
20h45 – 21h45 Danse modern jazz adultes niveau 3	19h30 – 20h30 Fitness SALLE POLYVALENTE		20h – 21h Gym adultes	20h – 21h Claquettes ados (niveau 2)	

Pour le moment, les manifestations à venir ne sont pas encore définies mais nous prévoyons notre spectacle de fin de saison fin juin comme les autres années.

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions, avec le retour de Valérie LAFAYE au sein de celui-ci, sans fonction particulière et polyvalente dans ses tâches. Il se compose donc comme suit :

- Présidente** : Julia GERODOLLE
- Vice-président** : Alain AZZOPARDI
- Trésorière** : Christine DELORD
- Trésorière adjointe** : Corinne FAUGERAS
- Secrétaire** : Elodie LANGER
- Secrétaire adjointe** : Agnès DHERMY
- Sans fonction particulière** : Valérie LAFAYE



Si vous avez envie de passer de bons moments conviviaux, dans une ambiance studieuse et amicale, n'hésitez pas à venir nous retrouver à la salle de danse de la Forêt à Pompadour, nous vous accueillerons avec un grand plaisir. Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par tél. 06 43 40 21 62 ou par mail acppompadour19@gmail.com.

Je vous présente, au nom de toute l'association et des personnes qui m'entourent, à tous, à toutes et à aux personnes qui vous sont chères, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une excellente santé.

Julia GERODOLLE, Présidente



ACPR - Association des Collectionneurs de POMPADOUR et de sa Région

A la découverte du Périgord limousin avec les collectionneurs

Le samedi 23 juin, l'ACPR, Association des Collectionneurs de Pompadour et de sa Région, organisait son traditionnel voyage annuel.

La quarantaine d'adhérents et d'amis de l'association est partie de Pompadour en car à 7 heures avec, en tête, une journée riche en découvertes. Destination : Terrasson, pour y visiter la vieille ville. Le guide, Thomas, a enchanté le groupe par sa culture, sa façon de conter et de raconter l'histoire de Terrasson et de la région, tout en cheminant parmi les ruelles étroites et escarpées. A deux pas de chez-nous, cela mérite le détour car cette ville historique de Terrasson est magnifiquement restaurée.

Ensuite, c'est le Musée du chocolat Bovetti qui nous recevait : présentation historique de la culture du cacao et du chocolat depuis le temps des mayas, puis dégustation de divers produits-maison, ce qui n'était pas pour déplaire aux visiteurs...

Après un excellent repas servi au restaurant « Le Moulin Rouge », toujours à Terrasson, le groupe reprenait le car pour se diriger à Jumilhac-le-Grand. Philippe Roubinet, chercheur d'or, nous attendait pour un atelier d'orpailage dans l'Isle. Après une présentation général de l'histoire de l'or et la formation géologique des gisements aurifères, replacée dans son contexte régional avec la présence de nombreuses mines, le groupe faisait tremette avec pelle, tamis et bâteau, à la recherche de paillettes... technique très particulière que notre guide passionné et passionnant s'efforçait de nous inculquer, non sans mal, car tout ce qui brille n'est pas or, comme le dit la sagesse populaire. Le corps au soleil et les pieds dans l'eau fraîche de l'Isle, la plupart des chercheurs ont regagné les berges avec un petit tube « garni » de quelques fragments de paillettes d'or, mais aussi de grenat et autre minéraux précieux ou semi-précieux, le tout dans un total respect des lieux... Une initiation tout à fait convaincante qui faisait dire à certains : « on reviendra ! ».

Il fallait ensuite remonter la route pentue car une autre visite clôturait le programme du jour : celle de l'imposant château de Jumilhac et de ses jardins, demeure privée chargée d'Histoire et de légendes, contée par deux guides agréables et compétentes.

Le groupe retrouvait un repos bien mérité dans le car après toutes ces découvertes.

Comme chaque année, l'ACPR propose à ses adhérents comme aux non adhérents, des sorties culturelles afin de mieux connaître notre histoire et notre patrimoine. Le but a été atteint cette année encore et la collection de visites et de découvertes s'enrichit d'année en année...



L'ACPR expose.

Depuis le tout début de son activité en 1984, l'ACPR a tenu à proposer des expositions thématiques : de Jules Verne à George Sand, de St Exupéry à la marquise de Pompadour, de la chartreuse du Glandier aux 6 communes du Pays de Pompadour en passant par le jazz, l'Auvézère Corrèzienne et les Terres Australes et Antarctiques Françaises, entre autres, par le biais de cartes postales, de timbres et de divers documents. L'occasion de faire sortir des tiroirs de ses adhérents leurs collections et ainsi de les faire partager à un plus grand nombre.

En novembre 2014, nous avons présenté une exposition sur la Guerre 14-18 en abordant le thème des combats, des tranchées, et également des hôpitaux temporaires en Corrèze, toujours par le biais principal des cartes postales. Rappelons qu'au tout début du XXème siècle, la carte postale, qui venait de voir le jour, était un médium essentiel évoquant la vie dans les villes comme dans nos campagnes. Ces cartes sont des témoignages très précieux, souvent les seuls.

Sachant que sur les 12 communes qui composent le nouveau Pays de Lubersac-Pompadour, 11 possédaient des cartes postales sur leur monument aux Morts respectif, l'idée nous est venue de prendre justement ces cartes comme point de départ. C'est ainsi qu'est né l'exposition présentée en novembre et décembre 2018 à Pompadour

et à Lubersac, complémentaire à celle présentée en 2014, et qui sera complétée en principe en 2019 par une expo que notre ami Gérard Roque est en train de préparer sur les chevaux dans la guerre. La commémoration du centenaire sera passée mais peu importe, sachant toutefois que c'est un thème très vaste et que cela réclame beaucoup de recherches.

Cette exposition sur les monuments aux Morts sera également présentée en été 2019 à Beyssenac.

Réunions mensuelles : elles ont lieu depuis le printemps 2015 à l'ancienne usine de la Forêt dans des locaux récemment réaménagés et prêtés par la commune d'Arnac-Pompadour. L'ACPR partage un local clair et spacieux avec le Tennis Club et ces réunions du 2^{ème} dimanche du mois à 10 h sont toujours l'occasion de parler philatélie et autres collections, de disséquer Timbres Magazine, mais aussi de passer un bon moment convivial dans la bonne humeur. Venez-nous rejoindre !

Hubert Bouysse

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE LA RÉGION DE POMPADOUR

Lors des 6 collectes organisées à la salle polyvalente de Pompadour par l'Etablissement Français du Sang, les bénévoles, qui constituent l'association des donneurs de sang de la région de Pompadour, s'efforcent de faciliter le travail de l'équipe médicale. Ils installent la salle, ils prévoient la collation d'après-don et la servent, ils accueillent les donneurs. Ce sont des habitants de Pompadour et de Saint Sornin Lavolps. Pour la plupart, ils ont passé l'âge de donner leur sang, mais continuent d'aider ainsi au don du sang, et souhaitent rendre ce moment le plus convivial possible. Pour qui voudrait les rejoindre, il suffit de se manifester lors d'une collecte.



Calendrier des collectes de 2019 :

- | | |
|---------------------|-------------------|
| ➤ Jeudi 14 février | 14 h 00 à 18 h 30 |
| ➤ Jeudi 11 avril | 08 h 30 à 13 h 00 |
| ➤ Jeudi 27 juin | 14 h 00 à 18 h 30 |
| ➤ Mardi 27 août | 08 h 30 à 13 h 00 |
| ➤ Mardi 22 octobre | 14 h 00 à 18 h 30 |
| ➤ Mardi 17 décembre | 08 h 30 à 13 h 00 |



AMFC (AUVÈZÈRE MAYNE FOOTBALL CLUB)

Durant l'été 2018, Auvézère Mayne Football Club est devenu la nouvelle identité du foot sur notre territoire. En effet, les clubs de l'AS Concèze et de l'Auvézère foot 19 ont décidé d'unir leurs forces afin de former un seul club.

Cette démarche a bien sûr permis d'apporter une réponse à la baisse des effectifs joueurs et dirigeants mais surtout de se donner les moyens de nos légitimes ambitions. Auvézère Mayne FC accueille à l'heure actuelle plus de 180 licenciés. La majorité des joueurs des 3 équipes séniors ont fait leur classe à l'école de foot et sont déjà les acteurs engagés dans la réussite de ce projet sportif et humain.

Auvézère Mayne FC en collaboration avec l'école de foot utilise tout au long de l'année les installations sportives des communes de Beyszac, Concèze, Lubersac, Montgibaud et St Sornin Lavolps.

L'engagement de la municipalité de Saint Sornin Lavolps à nos côtés grâce à son soutien financier et logistique est une aide précieuse pour notre association.

Retrouvez toute l'actualité du club sur la page officielle Facebook, résultats, manifestations et infos décalées..... www.facebook.com/AuvezereMayneFC.



EQUIPE A 2018-2019



EQUIPE B 2018-2019



EQUIPE C 2018-2019

CAP BASKET

La saison 2018/2019 a repris sous le signe de la réorganisation et de la restructuration pour de nombreuses équipes. La coopération avec la Jeunesse Sportive Lubersacoise se passe toujours très bien et pour sa cinquième année d'existence, la CTC Basket-ball Auvézère rayonne sur le plan départemental comme sur le plan régional. Après une excellente saison 2017-2018 où les résultats sportifs ont été à la hauteur des exigences pour de nombreuses équipes, le club entame un nouveau cycle.

L'équipe fanion qui évolue en championnat régional 2 a dû se restructurer suite à de nombreux départs et le choix de la jeunesse s'avère payant. Les équipes de jeunes sont toujours engagées dans des championnats inter-départementaux avec la Dordogne.

L'encadrement des équipes pour la saison 2018 – 2019 :

Babys (U7) : Carine Viguié

Mini-poussin(e)s (U9) : Joanne Cruzillat et Fanny Massias (Entente avec Lubersac)

Poussines (U11) : Sylvain Doucet

Benjamins région (U13M) : Jordan Peyronnet

Benjamines région (U13F) : Sylvain Doucet et Mathilde Labonne

Minimes région (U15F) : Carine Pinaud

Cadettes région (U17F) : Sylvain Doucet

Seniors départemental filles : Patrick Géraud

Seniors régional 2 : Sylvain Doucet

Le salarié de la CTC, Sylvain Doucet, assure les entraînements de toutes les catégories des clubs du CAP et de la JSL. Il intervient en soutien des coaches en cas de besoin. Nous avons finalement réussi à pérenniser son emploi grâce à des aides du CNDS mais uniquement pour un temps partiel de 24 heures hebdomadaires.

Merci à nos trois arbitres officiels : Mireille Maury, Régis Petit et Laurent Estrade sans qui nous ne pourrions pas engager d'équipes en compétition. Notre travail de formation continue grâce à nos éducateurs et nous commençons à récolter le fruit de nos efforts depuis plusieurs années. Nos équipes de jeunes féminines ont des résultats satisfaisants et nous arrivons à rivaliser avec les grosses écuries de la région.

Résultats saison 2017-2018 :

U13F : Finale des play-offs + finale de coupe de la Corrèze.

U15F : Demi-finale des play-offs.

U17F : Finale des play-offs.

Seniors région : Finale des play-offs + vainqueurs consolante coupe de la Corrèze.

Félicitations à Raphael Boudy (U13M) et Julie Pironon (U13F), tous deux retenus en sélection départementale. Ils ont représenté la Corrèze lors du TIC de secteur à la Souterraine les 2 et 3 Novembre derniers et iront disputer le TIC de Zone sud ouest au Temple-sur-Lot les 3, 4 et 5 Janvier prochains.



SENIORES REGION R2F



BENJAMINES U13F



MINIMES U15F



CADETTES U18F



SENIORES DEPARTEMENTALES



BENJAMINS U13M

CAP RUGBY

La saison 2017-2018 à peine terminée et, nous voilà déjà repartis pour un tour en Honneur du comité « Nouvelle Aquitaine », surtout vers la Dordogne.

L'équipe "A" aurait pu faire un peu mieux mais la "B" a sauvé la saison en terminant championne du Limousin des réserves Honneur. Pendant l'été nous avons perdu beaucoup de joueurs avec de nombreux arrêts et quelques départs vers des horizons que certains pensent plus verdoyants !

Les arrivées ne comblent pas tous les trous mais la qualité est là et nous espérons pouvoir conserver le bon esprit qui règne dans le club : C'est notre priorité !

La saison officielle 2018-2019 a débuté le dimanche 16 septembre à Chameyrat, face à l'équipe locale promue en division honneur.



Il est encore un peu tôt pour faire des pronostics mais nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019.



CERCLE DU BEL AUTOMNE

Le Cercle du BEL AUTOMNE de Pompadour compte à ce jour 110 adhérents, pour la plupart des retraités des communes de Pompadour, St Sornin, Lubersac, Beyssac, Troche, St Cyr les champagnes, etc... et de tout horizon (notamment 26 amies britanniques).

Activités 2018 :

- **27 Janvier** : Assemblée Générale 11h15 salle du club, élection du nouveau bureau et conseil d'administration, suivie d'un repas salle polyvalente.
- **8 Février** : Après-midi crêpes salle du club.
- **6 Avril** : Rencontre Interchants salle polyvalente.
- **3 Mai** : Rencontre Interchants à Lanouaille.
- **25 Mai** : Sortie d'une journée entre le Lot et Aveyron.
- **2 Juin** : Rencontre Interchants à Glandon.
- **28 Juin** : Pique-nique salle de la Forêt.
- **18 et 19 Août** : Exposition des travaux de couture du groupe britannique salle du club.
- **6 Septembre** : Reprise des jeux salle du club.
- **19 au 22 Septembre** : Séjour de 4 jours sur la Costa Brava.
- **13 Octobre** : Rencontre Interchants à Juillac.
- **17 Novembre** : Nouveau spectacle Stars 80 au zénith de Limoges en soirée.
- **25 Novembre** : Thé dansant avec Vincent Gavinet salle polyvalente.
- **8 Décembre** : Goûter de Noël animé par le duo Les Rigolos salle polyvalente.



Jean-Pierre LESIEUR, président de Bel Automne, aidé des membres du Conseil d'Administration s'emploient au mieux afin de satisfaire l'ensemble des adhérents.

Plusieurs activités sont proposées (salle du club ou salle polyvalente) :

- Les mardis matin 10h à 12h et mercredis après-midi 14h à 17h : Séances couture « Point à Temps » (tricot, broderie, patchwork, perles, tissage de laine d'alpaga et réalisations diverses par nos amies britanniques).
- Les mardis 14h30 : Répétition chants (en vue de rencontres interchorales)
- Les jeudis 14h30 : Après-midi jeux de cartes et de société (de janvier à fin juillet et de septembre à fin décembre).
- Les thés dansants au nombre de 2 en 2019.
- Une (ou deux) sortie(s) d'un jour.
- Un voyage de 4 jours ou plus en septembre ou octobre.
- La chandeleur.
- Le pique-nique de fin juin.
- Et le goûter de Noël et son spectacle ne sont pas oubliés.

Président : Jean-Pierre LESIEUR - 06 66 83 03 37

Secrétaire : Maxime PROSDOCIMI - 05 87 45 00 83

Secrétaire Adjointe : Chris HORTON - 07 70 24 27 31

Trésorière : Sylvie LESIEUR - 05 55 97 23 83

Manifestations 2019 :

- Samedi 26 Janvier : Assemblée Générale salle du club suivi d'un repas.
- Jeudi 7 Février : Journée crêpes salle polyvalente.
- Dimanche 24 Mars : Thé dansant avec Mathieu MARTINIE salle polyvalente.
- Vendredi 5 Avril : Rencontre Interchants salle polyvalente.
- Jeudi 27 Juin : Pique-nique à la salle de la Forêt.
- Dimanche 20 Octobre : Thé dansant avec Christian ROQUE salle polyvalente.
- Samedi 14 Décembre : Goûter de Noël.

CLUB DE TENNIS POMPADOUR

Le Tennis Club a clôturé son exercice 2018, sur une note satisfaisante : La nouvelle équipe en place depuis Novembre 2017 a œuvré toute cette année pour apporter quelques évolutions dans l'organisation, par la création de commissions dédiées, et par le partage des décisions. Un nouveau logo, une page Facebook dédiée permettent désormais de suivre les informations et la vie du Club.

L'année 2018 a été par ailleurs riche en événements : Le découpage régional de la FFT nous adosse désormais à la Ligue Nouvelle Aquitaine, transformant la Ligue du Limousin en simple Pôle pour le moment, et le Comité Départemental de la Corrèze avec malheureusement autonomie et moyens réduits. L'avenir consolidera cette organisation, mais les impacts sur notre Club sont déjà visibles : Changement de dates d'exercice (de la FFT), passant de fin Septembre à fin Août, modifiant ainsi le calendrier de la saison sportive, notamment pour les licences.

L'année sportive est donc désormais sur la période du 1^{er} Septembre au 31 Août. L'exercice 2017-2018 a donc ainsi été réduit à 11 mois. Sur cette période, le nombre de nos licenciés atteint 97, en retrait de 2% à période comparable en 2017 (108 sur 12 mois).

Au niveau de l'Ecole de Tennis, notre partenariat avec le TC Objat se poursuit, permettant à nos enfants de découvrir ou de se perfectionner le mercredi avec Bertrand. Charles intervient également pour compléter la plage horaire et pour répondre aux besoins des enfants. Les cours-tests mis en place dès le mois de septembre ont permis à nombre d'enfants à partir de 4 ans de découvrir notre sport et nous sommes heureux de compter 7 nouveaux licenciés à l'Ecole de Tennis cette année 2018.

Au niveau événements, la Fête du Tennis a été renouvelée : journée portes ouvertes de découverte ludique et de promotion du tennis, elle a permis à chaque enfant d'amener un copain ou une copine pour de nouveau faire découvrir son sport et jouer ensemble.

Afin d'animer les vacances d'été, un stage de perfectionnement a été aussi reconduit sur le mois de Juillet, convivial et préparateur pour le Tournoi estival. A noter la participation d'un joueur du club, Loïc Mérard, en

service civique, qui a apporté son aide précieuse dans l'organisation estivale et pour le bon déroulement du tournoi.

Au niveau interne, notre Tournoi annuel démarré en Hiver s'est déroulé en partenariat avec l'Etoile de Pompadour, qui a mis à notre disposition ses installations. Les finales se sont déroulées sur place, suivies du traditionnel repas annuel du Club. Je remercie de nouveau très sincèrement les équipes de l'Etoile pour leur accueil et leur diligence tout au long de l'année, nous permettant de disposer de structures supplémentaires en hiver pour accueillir les équipes plutôt que de devoir nous déplacer.

Nous avons également poursuivi notre action de partenariat avec le Glandier, pour le Sport Adapté. Sur ce sujet, Gabin a signé pour le Club une convention de partenariat avec le Comité de Corrèze Sport Adapté au mois de Mai, comme 2 autres clubs corréziens : le CAB et Meyssac.

Au niveau compétition, l'année fut chargée, tant en participations qu'en émotions : toujours plus de joueurs par équipe pour les adultes - ce qui nous a amené à inscrire une 4^e équipe Masculine, et souhaitons une seconde Féminine pour 2019 - et un tournoi d'été stable et à l'équilibre par rapport à 2017, avec 77 participants.

Calendrier donc chargé : Coupes, Championnats, Trophées, Championnats individuels, plateaux...



La nouveauté en 2018 a été le retour aux plateaux régionaux pour les enfants de 8-10 ans du club, garçons et filles, permettant de découvrir le « jouer ensemble » et la compétition de manière ludique, pour progresser : Romuald, Antonin, Charlotte et Albane ont donc fait leurs premiers pas en compétition. Les photos des plateaux et compétitions sont disponibles sur notre page Facebook.

Nos jeunes ados (13-14 ans) se sont illustrés non seulement en championnats par équipe (2^e sur 5), mais surtout en gagnant le Trophée 19 à Brive, battant en finale les favoris ASV Malemort, avec des matchs très intenses. Ces nouvelles participations régulières à des compétitions ont aiguisé l'appétit de nos jeunes, qui en redemandent ! Félicitations à cette belle équipe composée de Gabriel Delacouturière, Constantin Reillier et Paul Vacherie, qui ont chacun progressé aussi en classement. Sur 2019, du coup, nous aurons une équipe en 13-14 et une équipe en 15-16 ans.



Au niveau des adultes, nos Dames ont réalisé une saison satisfaisante en équipe, avec un maintien dans chacune des compétitions. Pour les championnats individuels, Mireille s'incline en finale régionale cette année.

Enfin, pour les Hommes, la nouvelle équipe gérée par Frédéric Roque a fait des merveilles, ne manquant la montée qu'à la différence de jeux lors de la dernière journée !



Notre équipe 1, avec le renfort de Jérôme, manque d'un rien la montée sur le Championnat d'Hiver, et se maintient pour le Championnat de Printemps. Nos équipes 2 et 3 ont également brillé, sans pouvoir toutefois obtenir de montée de division. A noter le joli parcours de notre équipe 4^e série en Trophée 19, qui s'incline en demi-finale. Pour les championnats individuels, 2 licenciés se sont illustrés : Louis Begemann, 1/2 finaliste départemental, et Frédéric Roque, 1/4 de finaliste.

Le bureau du Tennis Club en 2018 s'est composé de : Ludovic REILLIER, Président - Chantal CHAIX, Trésorière - Charles CASMEZE, Secrétaire - Laurent ESTRADÉ, Secrétaire Adjoint,

Les membres du Comité Directeur 2018 sont : Angela CLUZEL, Présidente d'Honneur - Sylvie BOUYASSE, Gabin AKPA, Ghislaine GROS, Françoise GENESTE, François Xavier DUNY, Mireille BENOIT GONIN.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour le loisir ou la compétition, quel que soit votre âge, votre niveau... Nous serons toujours heureux de vous accueillir. Contact : Ludovic 06 70 17 08 16.

COMITÉ DE JUMELAGE DU PAYS DE POMPADOUR



Depuis 37 ans, le comité de jumelage est chargé de faire vivre le partenariat privilégié signé entre la commune de Saint Sornin Lavolps (avec ses voisines Pompadour, Beyssac, Beyssenac, Troche et Concèze) et le village d'Oberelsbach en Bavière.



Cette mission se poursuit notamment à travers des rencontres annuelles – une année en France, une année en Allemagne – la participation aux marchés de Noël et diverses rencontres et sorties amicales. Le comité de jumelage a aussi signé une convention avec le Collège de Lubersac afin de participer aux projets destinés à mieux faire connaître l'Allemagne et les Allemands aux élèves et de les aider dans l'apprentissage de la langue partenaire.

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, les temps forts de notre activité étaient le Marché de Noël, l'Assemblée Générale et le voyage en Allemagne pour la rencontre amicale 2018 :

Marchés de Noël : C'est maintenant une tradition : Le comité de jumelage du Pays de Pompadour participe aux marchés de Noël de Lubersac et de Pompadour. Deux manifestations qui nous permettent de faire découvrir et apprécier des spécialités allemandes. Il y a là bien entendu la bière venue d'Allemagne qui est attendue par de nombreux clients. Nous poursuivons aussi la vente des pâtisseries de Noël typiques. Et cette année, les saucisses ont aussi remporté un succès réel. En dehors de ces gourmandises, ce sont les objets de décoration, achetés en Allemagne, qui donnent à notre stand une attractivité particulière. Des clients fidèles viennent s'y fournir régulièrement et d'autres découvrent avec plaisir tel ou tel objet qu'ils n'auraient pas pu trouver dans les magasins de notre région. De façon générale, les marchés de Noël sont pour nous une possibilité d'aller à la rencontre de la population et de faire connaître notre jumelage. Pour les bénévoles du comité de jumelage, ce plaisir de la rencontre mérite l'effort d'affronter des conditions climatiques qui ne sont pas toujours des plus favorables.



Assemblée Générale le 16 avril 2018 à Beyssenac : L'assistance nombreuse a approuvé les comptes rendus de la présidente, Claudine Charieyras, et de la trésorière, Marie-Jeanne Pradaux. Elle a aussi pris connaissance avec satisfaction des nombreuses actions menées. Le conseil d'administration, nouvellement élu, s'est réuni et a désigné le bureau.

Composition du bureau 2018: **Présidente :** Claudine Charieyras.
Secrétaire : Angelika Olivet.
Trésorière : Marie-Jeanne Pradaux.

Vice-Présidente : Angela Cluzel.
Secrétaire-adjoint : Stéphane Lainé.
Trésorière-adjointe : Francine Pusset.

Rencontre de jumelage 2018 : Du 08 au 13 mai 2018, nous nous sommes rendus en Bavière pour notre rencontre annuelle. Le déplacement en car était confortable et à l'arrivée, l'accueil fut chaleureux comme chaque fois. Dans le cadre de notre thématique « Accueillir les immigrés – parlons-en ! » nos amis allemands s'étaient fait accompagner par des réfugiés afghans et syriens pour préparer un buffet délicieux de spécialités de ces deux pays, qui accompagnaient la traditionnelle bière d'accueil.



Les journées suivantes furent riches en découvertes et échanges :



Visite de la centrale de chauffage à biomasse d'Oberelsbach



Balade vers Unterelsbach pour rejoindre la fête du « Chêne aux cochons »



Fête du « Chêne aux cochons » à Unterelsbach



Sortie à Würzburg avec visite du château, repas commun au restaurant et balade en ville pour aller sur l'ancien pont sur le Main. Dégustation de vins de Franconie sur le pont



Soirée festive dans la salle des fêtes d'Oberelsbach : A l'occasion de cette soirée, Mme Birgit Erb, maire d'Oberelsbach, remet à Mme Claudine Charieyras, présidente du comité de jumelage du Pays de Pompadour, la médaille d'honneur de la commune d'Oberelsbach, en reconnaissance des services rendus au jumelage depuis maintenant 37 ans.

C'était encore une fois un voyage enrichissant aussi bien au niveau des découvertes qu'en ce qui concerne les échanges et rencontres. Nous serons heureux de recommencer !



Visite du nouveau bâtiment des pompiers volontaires et présentation de leur mission

La rencontre 2019 aura lieu au Pays de Pompadour du 19 au 22 juin 2019.

Toutes les personnes intéressées par les activités organisées lors de cette rencontre ou à d'autres moments pourront nous contacter par courriel à comitejumelage@cc-payspompadour.fr ou au 06 01 20 65 00.

Nous vous invitons aussi à visiter notre site Internet <https://jumelagepompadour.jimdo.com/>

Claudine Charieyras, Présidente

COMITÉ F.N.A.C.A DE BEYSSAC ET SA RÉGION

- Présence du Président aux vœux des maires le 3 Janvier à Beyssac, le 7 Janvier à Beyssenac et le 12 Janvier à St Sornin Lavolps.
- Le 16 Février, cérémonie au Pont Lasveyras avec Roger Reyrolle, porte-drapeau.
- Le 28 Février, préparation du menu pour le repas du 8 Avril avec Michel Célerier, Danièle Fracalosso et Bernadette Augénie.
- Le 8 Mars, préparation des convocations avec Danièle et Jeannette.
- Le 19 Mars, dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Beyssenac. 20 Anciens d'Algérie étaient présents, ainsi que le Maire de Beyssac. St Sornin L. était représentée par le 1^{er} adjoint, Serge Beaufiles, avec 5 drapeaux.
- Le 8 Avril, Roger Reyrolle était présent avec le drapeau à la cérémonie de la Garédie.
- Ce même jour, repas annuel du Comité à Beyssenac où 71 personnes ont passé une agréable journée. Le Président, Louis Deleau, était absent étant hospitalisé et c'est le Vice-Président qui s'est chargé de cette journée et qui a remis le diplôme d'honneur et la médaille de la FNACA à Marcel Pécout, ancien Président du Comité. Merci à nos maires de Beyssenac, Beyssac, St Sornin L. et Pompadour pour leur présence.
- Le 15 Avril, Michel Latournerie et Claude Jarrige ont assisté à la cérémonie au Saillant. Le Président d'Objat, M. Ponthier a remercié par téléphone.
- Le 8 Mai, cérémonie au Monument aux Morts de St Sornin L. et Beyssac.
- Le 18 Juin, Appel du Général de Gaulle à St Sornin L.
- Le 11 Août, journée des Anciens d'Indochine à Lubersac.
- Le 13 Août, nous avons retenu l'Espace Culturel et Sportif de St Sornin L. pour le repas annuel qui aura lieu le Dimanche 7 Avril 2019, en accord avec le traiteur et le musicien.
- Le 7 Septembre, obsèques d'Adrien Penaud, adhérent du Comité. Le Président et Roger Reyrolle lui ont rendu un dernier hommage par leur présence.
- Le 19 Septembre, réunion à Ste Fortunade.
- Le 23 Septembre, décès d'André Golfier d'Eparsac. Ses obsèques ont eu lieu le Mercredi 26 Septembre à Beyssac.
- Le 9 Novembre, Assemblée Générale et rentrée des cartes. Une vingtaine d'adhérents était présent. Le Président regrette que les Anciens d'Algérie ne soient pas plus motivés pour défendre leur droit.
- Le 11 Novembre, présence à St Sornin Lavolps pour la cérémonie au Monument aux morts, fin de la grande guerre 1914-1918. A cette occasion, il a été remis le diplôme d'honneur de porte-drapeau à Roger Reyrolle.



8 avril 2018
Marcel Pécout a reçu une médaille et un diplôme de reconnaissance pour services rendus aux Anciens d'Algérie



11 Novembre 2018
Remise de Diplôme d'Honneur de porte-drapeau à Roger Reyrolle

Le Président et le bureau souhaitent à tous une très bonne année 2019.

Le Président, Louis Deleau

CONFRÉRIE DE LA POMME DU LIMOUSIN

Activités 2018

Suite à notre assemblée générale du 2 mars 2018, en présence de nombreux élus, le bureau reste inchangé :

- **Grand Maître** : Jean-Pierre Claux
- **Trésorière** : Elodie Duviallard

- **Président** : Francis Besse
- **Secrétaire** : Joëlle Delage

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nos confrères évoluent sur tout le territoire régional voire même national lors de diverses manifestations et rencontres avec d'autres confréries.

Parmi les nombreuses sollicitations, chaque fois que cela est possible, nous fabriquons du jus de pommes sur place et l'offrons à la dégustation.

Nous proposons également des pommes et des produits locaux à base de pommes, tels que : confitures, tartelettes, pétillant, etc...

Comme les années précédentes, 2017 s'est terminée par notre participation au Téléthon à Beaulieu (écharpe géante) et le marché de Noël à Pompadour.

Diverses manifestations viennent ponctuer l'année 2018 :

- Salons de l'agriculture de Paris et Bordeaux.
- Fête des vins à Bordeaux.
- Animations locales telles que les marchés de pays de Pompadour, Ségur le Château et St Yrieix.
- Animations au camping de Lubersac pendant l'été.
- Distribution de jus de pommes et pommes aux soirées estivales de Pompadour aux lampions.
- Participation aux Relais pour la vie.
- Marché gastronomique des confréries à Objat.
- Festival de l'élevage à Brive.
- Notre 4ème chapitre avec la présence d'une vingtaine de confréries.
- Comice de Lanouaille.
- Foire du livre à Brive.
- Salon gastronomique So Good à Bordeaux.



Pour votre information, la Confrérie de la Pomme du Limousin, en collaboration avec le Syndicat de Défense de la Pomme du Limousin, l'Office de Tourisme de Pompadour- Lubersac et la Communauté de communes du pays de Lubersac-Pompadour ont déposé un dossier afin d'intégrer les sites remarquables du goût. Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'avancement de ce dossier. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager des moments chaleureux, toujours dans la bonne humeur. Vous serez les bienvenus !



ENSEMBLE VOCAL DU PAYS DE POMPADOUR

C'est avec bonheur que les choristes de l'Ensemble Vocal du Pays de Pompadour se sont retrouvés pour une nouvelle année en chanson, au cours de laquelle l'EVPP va fêter son trentenaire. Un tout nouveau répertoire est proposé, comprenant des chansons de variété, des chants traditionnels, lyriques et des chants du monde. Ils sont une trentaine de choristes, accompagnés par leur guitariste, Philippe et parfois par la jeune violoniste, Eléonore. Ils sont dirigés par leur chef de Choeur, professionnelle, Anne Rouleau.



Afin d'améliorer continuellement leurs prestations, des ateliers sont animés et pilotés notamment par Monsieur Gilles ROSSO, professeur de chant.

La saison dernière le chœur a donné son concert de Noël à la chapelle St Blaise à Pompadour, puis en mars, il s'est produit à Concèze en compagnie des « Côteaux Chantants » de Voutezac et le « Choeur des Loups » de Lubersac.

A Coussac Bonneval, le chœur d'hommes de St Yrieix la Perche a convié l'EVPP dans le cadre d'un concert. Au mois d'avril, la chorale participait à un concert à la maison de retraite de Lubersac et de Pompadour.

La chorale « Harmonyssandon » a invité le groupe à partager un concert à Yssandon.

Enfin, l'Ensemble Vocal du Pays de Pompadour a également participé à un concert avec « Tor Carrat » de Salon la Tour au mois de juin à l'église de Troche.



L'EVPP a été présente comme les années précédentes aux cérémonies de commémoration à Pompadour et le 16 février au pont Lasveyras à Beyssenac, ainsi qu'au marché de Noël de Pompadour, à l'inauguration des personnages de la crèche à Ségur le Château.

Enfin, la chorale s'est impliquée dans la manifestation le « Relais pour la vie » qui s'est déroulée les 30 juin et 1^{er} juillet sous le nom d'un « Choeur pour la vie ».

Cette année 2019, sera la fête des trente ans de la chorale. A cette occasion, elle organisera une belle soirée d'anniversaire.

L'assemblée générale s'est tenue le 18 septembre et Monsieur Alain TISSEUIL, Maire de Pompadour, a fait l'honneur de sa présence. L'Ensemble Vocal du Pays de Pompadour est très reconnaissante pour le soutien de la commune de Pompadour ainsi que de la communauté de communes de LUBERSAC-POMPADOUR.

Vous aimez chanter ? Rejoignez-nous tous les jeudis de 18h00 à 19h30 pour passer d'agréables moments en chanson à la salle du Cercle Bel Automne.

Contacts : Mme Sandrine Lainé - **Présidente** - tél : 06 32 26 65 20

Mail : enial.sand@gmail.com

Site EVPP: evpp.jimdo.com - Facebook



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE POMPADOUR-LUBERSAC

2018 a été marqué par le changement de bureau.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Pascale AUDRERIE

Vice-présidente : Hélène SOULLIER

Trésorier : Pierre CHABASSIER

Secrétaire : Jean Paul GRACIAS

Membre du bureau : Olivier BOURBOULOU

Vice-Président : Jacques FAUGERAS

Trésorier Adjoint : Michel MILLOT

Secrétaire Adjoint : Jessica DOUSSAUD

En 2018, l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac s'est recentré sur ses missions principales : l'accueil, le renseignement aux visiteurs et la promotion des circuits de visites, les prestataires touristiques et les ressources locales, que ce soit au bureau d'information d'Arnac-Pompadour comme à celui de Lubersac.



Constituée fin mai, l'une des premières actions de la nouvelle équipe a été de solliciter les douze maires de la Communauté de Communes de Lubersac-Pompadour pour qu'ils présentent les atouts de leur commune, afin d'étudier avec eux comment les accompagner dans la mise en tourisme de leur patrimoine. Les métiers des offices de tourisme sont en pleine évolution depuis plusieurs années. Ils ne se contentent plus seulement d'« accueillir » le public mais ont un vrai rôle d'expertise à jouer en termes d'accompagnement des prestataires et de centre de ressources. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles ils sont amenés à mutualiser leurs compétences avec d'autres offices de tourisme, sujet sur lequel nous collaborons avec les offices de tourisme du Pays d'Uzerche et de Vézère Monédières Millesources, dans le cadre du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

La mairie de St Sornin Lavolps a été la première à répondre favorablement à notre demande de rencontre. Nous avons pu mener un travail collaboratif en terme de veille concernant la taxe de séjour, veille qui se poursuit tout au long de l'année. Pour rappel, tout hébergeur qui souhaite louer en location touristique via les sites tels Booking ou Air BnB ont l'obligation de se faire déclarer en mairie et de percevoir la taxe de séjour. L'Office de tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac se tient à la disposition des prestataires pour tout renseignement complémentaire.



Stéphanie ROUGERIE

Tel. : +33 5 55 98 55 47

www.pompadour-tourisme.fr
www.facebook.com/pompadourtourisme

Office de tourisme du Pays de Pompadour Lubersac
Entrée du Château – 19 230 ARNAC-POMPADOUR

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VÉZÈRE ARDOISE

Les nouveautés du Pays d'art et d'histoire

En 2018, le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise a proposé de nombreuses animations, que ce soit en temps scolaire, périscolaire, lors de la saison estivale ou bien encore lors des Journées européennes du patrimoine. Un catalogue pédagogique a été mis en place et proposé dans toutes les écoles primaires du territoire, environ 900 élèves ont ainsi participé à des ateliers sur le paysage, le village au temps jadis, l'eau...

Une nouvelle publication pour enfants a été réalisée à Vars-sur-Roseix, par les élèves de l'école, en partenariat avec la FAL de la Corrèze, l'Institut d'Etudes Occitanes et de l'artiste David Molteau.

Près de 40 animations ont été organisées durant l'été, pour une fréquentation d'environ 1 200 personnes.

Parmi les nouveautés, on peut noter la création d'un spectacle en théâtre d'ombres à Ayen et d'un cluedo géant à Varetz.

Le Pays d'art et d'histoire a répondu à deux appels à projet. Le premier, du Conseil départemental de la Corrèze, s'inscrit dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Guerre 14-18 et a permis la réalisation d'un spectacle par les élèves d'Allasac, suite à différents ateliers artistiques et sorties. Le second, de l'Agence culturelle de la Dordogne, sur le thème « culture et handicap », a permis de développer le spectacle en théâtre d'ombres de Clairvivre joué à plusieurs reprises au cours de l'année.

Toutes ces activités ont été réalisées grâce à la participation active de nombreux bénévoles et à la mise en place de partenariats avec EDF, l'EPD de Clairvivre, la FAL de la Corrèze, Oxygène Sports Nature, les Offices de tourisme, diverses associations culturelles et de mises en valeur du patrimoine, des artistes plasticiens, une comédienne, un photographe et le Fablab de Brive.

L'exposition « Trésors sacrés, sacrés trésors ! » a terminé son itinérance, la prochaine exposition, « L'aventure du rail », est en cours de finalisation.

Le Pays d'art et d'histoire à Saint-Sornin-Lavolps

Au printemps, le Pays d'art et d'histoire a mené des ateliers en temps périscolaire, sur le thème des contes et légendes. Les enfants de CP-CE1 ont ainsi pu créer un Kamishibai (théâtre de papier) illustrant le conte des « trois pommes ».

Dans le cadre de la saison estivale, le lundi 30 juillet, un circuit de visites a été organisé, présentant les vitraux des églises de Saint-Sornin-Lavolps, Arnac-pompadour et Beysseac.

Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des tours, 24, rue de la grande fontaine - 19240 Allasac

05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr

www.vezereardoise.fr - rejoignez-nous sur facebook : PahVezereArdoise



POMPADOUR AVENIR

A Arnac-Pompadour, Beyssac, Beyssenac, Concèze, St Sornin Lavolps et Troche, Pompadour Avenir réunit des commerçants, artisans, professionnels des services et B.T.P qui participent à la vitalité du secteur. Tous sont différents mais unis sur un même espace, dans des entreprises de vocation et de tailles diverses.

Notre association a le souci de soutenir certains événements locaux. C'est ainsi que nous avons organisé une Tombola au profit des Relais Pour La Vie et remis des polos et débardeurs de la « Favorite » aux gagnants.



Dans le courant de l'été, nous avons offert 2 jours de promenade en calèche ce qui a fait la joie des touristes et locaux qui en ont profité. Un taxi calèche a même été improvisé pour une dame ravie d'être raccompagnée à sa porte !



Des Gourmands : fin décembre 2017 de nombreux enfants ont participé à un jeu sur le thème des « Trois Cafés Gourmands », tous étaient ravis de recevoir leur C.D.

Des changements importants ont eu lieu en 2018. La Boutique « Jour et Nuit » a fermé ses portes et nous souhaitons une heureuse retraite à Yolande Peyramaure.

Yolande a marqué le commerce local par sa gentillesse et par son engagement à Pompadour Avenir. Sa boutique est désormais occupée par la bijouterie Lafon dont l'ancien emplacement accueille « O'Poil Zen », spécialisé dans le toilettage canin et félin et le massage canin. L'une des particularités de la boutique « O'Poil Zen » est qu'elle est structurée pour s'occuper de chiens d'envergure.

Une nouvelle pizzeria « Pizza Papou », ainsi qu'un restaurant de spécialités portugaises « Le Lusitano » ont également ouvert leurs portes. Nous espérons que cette dynamique commerciale conduira au maintien des activités existantes voire à l'émergence de nouveaux commerces ou services pour compléter l'offre locale. Souhaitons que la clientèle soit au rendez-vous car elle est bien évidemment le principal acteur de cette dynamique.

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons organisé avec le Comité des Fêtes de Pompadour un Marché de Noël et en collaboration avec l'Accueil de Loisirs « Les Filous » de St Sornin Lavolps, un jeu des vitrines pour les enfants et adolescents, les 22, 23 et 24 décembre. Nous avons proposé aussi une tombola dont le premier lot était un vol en montgolfière pour deux personnes. N'oublions pas Le Père Noël qui a distribué des madeleines (merci Michel).



Pompadour Avenir remercie une fois encore chaleureusement tous les clients qui font confiance aux entreprises locales et souhaite à tous une belle année 2019.



LA MAISON DES LOUPIOTS

Le multi-accueil « Les Loupiots » est situé dans l'enceinte de la Maison de l'enfance qui abrite également les locaux du Relais Assistante Maternelle. La structure permet à toute famille, quelque que soit sa situation sociale ou professionnelle, d'obtenir un mode d'accueil qui ce soit en :

- Accueil régulier : à temps partiel ou à temps plein.
- Accueil occasionnel.
- Accueil d'urgence (celui-ci est réservé aux familles qui doivent faire face à un évènement imprévu d'ordre familial, professionnel ou autre).
- Accueil d'enfants porteurs de handicap.

Une équipe pluridisciplinaire, attentive et bienveillante, propose des temps d'éveil en petits groupes qui tiennent compte de l'âge des enfants, de leurs capacités et de leurs besoins. Ces temps ont pour finalité de stimuler la curiosité des enfants et de favoriser leur socialisation.

L'équipe porte également un intérêt tout particulier au respect du rythme de l'enfant et à ses besoins physiques et physiologiques.

Un médecin généraliste intervient également pour soutenir l'équipe sur le plan médical (protocoles, visites médicales, observations...).

Quelques temps forts de l'année 2018 :

Atelier cuisine : les enfants réalisent des recettes sucrées ou salées. C'est un vrai plaisir pour eux de pouvoir goûter aux ingrédients, de les mélanger, de voir leur transformation mais aussi une découverte de nouvelles saveurs au moment du repas ou du goûter !

Atelier pataugeoire : cet atelier est proposé aux enfants qui ont acquis la position assise de manière autonome. Des petits bassins, une fontaine à eau permettent des transvasements d'eau, de se détendre mais aussi d'arroser ses petits copains sans oublier les adultes !



Association « Lire et faire lire » : Angélika Olivet et Lucette Maury, bénévoles au sein de cette association, viennent une fois par mois animer un atelier contes.

Divers ateliers : les saisons, les différentes fêtes qui ponctuent l'année sont sources d'inspiration et permettent d'explorer divers matériaux (peinture au rouleau, aux doigts, au pinceau, à la brosse à dent ; encre ; collage...etc...).

De nombreux autres ateliers sont proposés aux enfants : jeux d'encastrement, pâte à modeler, memory, jeux de transvasement de pâtes, gommettes...etc...

Motricité : dans une salle lumineuse et aménagée avec des modules de formes diverses, les enfants peuvent ramper, glisser, monter, descendre et sauter dans la piscine à balles.

Atelier contes et « raconte- tapis » : au travers de livres, de marionnettes, des personnages, des animaux s'animent et développent l'imaginaire des enfants.

Eveil musical : c'est avec un réel plaisir que les tout petits chantent des comptines et manipulent des instruments de musique lors d'un atelier proposé en petit groupe.

Temps festifs : à Noël et au début du mois de juillet, l'équipe et les élus invitent les parents et les enfants à partager un goûter. C'est l'occasion de partager un moment convivial et chaleureux avec les familles.

Contact : Sandrine Sautour - 05.55.98.02.43 - lesloupiots@lubersacpompador.fr

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Lieu d'orientation pour les parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil, il permet de mieux appréhender leurs besoins, de leur apporter des conseils en matière d'accueil et ainsi de mieux les orienter. Lieu d'information pour les professionnelles (assistantes maternelles et gardes à domicile) et parents, il éclaire chacun sur leurs droits et devoirs, sur la législation en vigueur et oriente vers les interlocuteurs privilégiés lors de questionnements spécifiques.

- Pour les assistantes maternelles, il favorise les rencontres (ateliers d'éveil, réunions thématiques) et évite l'isolement. C'est un lieu d'échanges et de professionnalisation (accompagnement pour les démarches de formation continue). Lieu d'écoute et de médiation face à des problématiques rencontrées avec les enfants ou les parents employeurs.

Quatre ateliers d'éveil sont proposés chaque semaine :

- Les lundis et mercredis de 10h à 11h30 à Arnac Pompadour (dans les locaux de la Maison de l'enfance, rue de la Bergerie).
- Les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30 à Lubersac en période scolaire (dans les locaux de l'Accueil de loisirs, rue de la Faucherie).

104 ateliers d'éveil ont eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2018, soit au total 832 présences enfants et 387 présences Assistantes maternelles enregistrées. 16 professionnelles et 57 enfants différents ont pu en bénéficier. Une fréquentation de plus en plus importante qui démontre bien le dynamisme et la volonté de professionnalisation des professionnelles du territoire.

Deux fois par mois, des lectrices de l'association « Lire et faire lire » viennent raconter des histoires, faire découvrir les livres, les mots, les images aux enfants du Multi Accueil et du RAM.

Nous profitons de la salle de motricité du Multi Accueil le plus souvent possible. Les enfants et les assistantes maternelles apprécient ces moments où l'enfant peut évoluer et développer ses compétences motrices (grimper, ramper, sauter...) en toute sécurité.

Des sorties sont également organisées régulièrement à l'hippodrome, ainsi qu'une chasse aux œufs de Pâques. Un pique-nique a été réalisé pour la première fois cette année et a rencontré un franc succès.



Deux réunions thématiques sont organisées chaque année :

Cette année, 11 professionnelles ont participé à une intervention animée par une psychomotricienne et ayant pour thème « proposer des activités à domicile en lien avec le développement psychomoteur de l'enfant accueilli ».

La seconde aura lieu le 19 novembre en soirée et abordera le thème de la gestion des émotions.

Une session de formation continue, « Gestes de premiers secours », a été organisée cette année sur le territoire communautaire: 12 professionnelles y ont participé.

- Pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles, c'est un lieu de socialisation où les enfants rencontrent d'autres enfants, d'autres adultes, d'autres règles et se confrontent à la vie en collectivité. Lors des ateliers d'éveil, différentes activités et jeux leur sont proposés (peinture, pâte à modeler, collage, puzzle, jeux de construction...) Certaines activités se font en commun avec les enfants du Multi accueil : Fête de Noël, fête de l'été, Lire et faire lire.

- Pour les parents : lieu de renseignements sur les différents modes d'accueil (assistantes maternelles, multi accueil, garde à domicile) et leur fonctionnement, d'accompagnement dans les démarches administratives (contrat de travail, aides financières CAF...) et parfois, lieu de médiation.
- Lors de la rédaction du contrat parents/assistantes maternelles, il est fortement conseillé de prendre avis auprès du Relais afin de vous assurer que celui-ci est rempli conformément à la législation en vigueur.

Permanences : lundi, mardi et vendredi à partir de 13h30. N'hésitez pas à contacter l'animatrice pour convenir d'un rendez-vous pendant les permanences ou en dehors en fonction de vos disponibilités.

Les parents qui ont un enfant de moins de 3 ans peuvent participer aux ateliers mais ils doivent impérativement prendre contact avec l'animatrice (le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément étant limité).

Si vous souhaitez devenir Assistante maternelle, si vous êtes nouvellement agréée, si vous voulez faire de la garde à domicile, n'hésitez pas à contacter le relais.

Pour tout renseignement, contacter Vanessa BRUNERIE, animatrice du Relais Assistantes Maternelles
Allée de la Bergerie - 19230 ARNAC POMPADOUR
Tél : 05.55.73.67.11 ou Mail : ram@lubersacpompadour.fr



LAEP - Lieu Accueil Enfants Parents

Le LAEP est un lieu d'échanges et de convivialité où se rencontrent futurs parents, parents, enfants de moins de six ans et personnel accueillant.

Deux accueillantes, Julie et Vanessa, vous y attendent, **tous les jeudis, en période scolaire de 9h à 12h**, au sein des locaux de l'Accueil de loisirs, situés Allée de la Faucherie, à Lubersac. Elles vous accompagneront dans ce moment agréable et complice, avec votre enfant ...

Ce lieu met à disposition un espace ludique, sécurisé dans lequel les familles pourront venir quand elles le souhaitent pour se retrouver autour de jeux, d'activités variées et adaptées aux jeunes enfants (blocs de motricité, puzzle, tapis d'éveil, jeux de construction, jeux d'imitation, pâte à modeler, peinture...).

Les parents pourront y partager leurs bons plans, leurs difficultés, leurs joies dans une ambiance propice à l'échange. Dans un cadre ludique, les enfants seront également initiés aux règles de la vie en collectivité.

Fréquentation et temps de présence libres (chacun arrive et repart à son rythme). **Sans inscription. Gratuit.**



Pour tout renseignement, contactez Vanessa BRUNERIE au 05.55.73.67.11 ou Mail ram@lubersacpompadour.fr

AÏDAH

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées est une association loi 1901. Le siège social se situe à Vigeois - 20 place de l'église.

Elle est présidée par Michèle RELIAT, Conseillère Départementale du canton d'Allasac.

L'association gère un service de portage de repas à domicile. Elle assure la livraison des repas et la collecte des demandes. Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord). Les menus sont élaborés par une diététicienne et ils sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 2 formules au choix :

- Une formule pour le midi et le soir à 9.40 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert.
- Une formule entrée + plat (viande ou poisson avec légumes) à 6.50 €.

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie. Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.



Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70
ou par mail aiida@orange.fr

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition :
www.livraison-repas-domicile-19.fr

FAMILLES RURALES

Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Depuis 2 ans, existe sur votre territoire un réseau de bénévoles « Voisineurs ». Dispositif porté par Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT. C'est l'Instance de Coordination à l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation.

Un « **Voisineur** » est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui comptent sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences.

« **Voisiner** » : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée). Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.

« **Voisiner** » c'est SURTOUT faire partie d'un réseau.

Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : le réseau « **Voisineur** » et le réseau « **Bavard'âge** ». Il s'agit du même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet :

« **Voisineur** » : Familles Rurales porte l'action et pour « **Bavard'âge** » : la MSA.

Ce dispositif est mis en place sur 14 communes du territoire : Ségur le Château, Saint Eloy Les Tuileries, Beyssenac, St Julien le Vendômois, St Martin Sepert, St Pardoux Corbier, Montgibaud, Benayes, Lubersac, St Sornin Lavolps, Beyssac, Arnac Pompadour, Troche, Concèze. Actuellement, 7 bénévoles rendent visite à 8 personnes.

Pour tous renseignements et si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole, contactez :

- Lubersac Santé au 05 55 98 71 25 - lubersacsante@yahoo.fr
- Familles Rurales au 05 55 26 86 49 - contact@famillesrurales-correze.fr



ST SORNIN LAVOLPS

PAYS DE POMPADOUR-LUBERSAC



Vous accueille

Dans un environnement privilégié et calme à 5 minutes de tous commerces et commodités

**Maison sur
sous-sol
Terrain
de 1236 m²**



Lotissement Communal de La Chapelle

**Maison de
plain-pied
Terrain
de 1529 m²**



Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous

COREB

Construction
Rénovation

05 55 86 10 10

contact@coreb19.fr

Mairie de ST SORNIN-LAVOLPS

05 55 73 32 61

mairie.saintsornin@wanadoo.fr

www.saint-sornin-lavolps.fr